
PREMIER TRIMESTRE 2012

Pour la période close le 31 janvier 2012

La Banque Laurentienne déclare un résultat net de 31,0 millions \$ pour le premier trimestre 2012

Faits saillants du premier trimestre 2012

- Résultat net de 31,0 millions \$, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 11,6 % et résultat dilué par action de 1,16 \$
- Forte croissance soutenue des prêts, en hausse de 10 % sur douze mois
- Conclusion de l'acquisition des sociétés MRS
- Qualité du crédit solide
- À l'exclusion des frais liés aux transactions et d'intégration relatifs à l'acquisition des sociétés MRS :
 - Résultat net de 32,9 millions \$;
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 12,4 %;
 - Résultat dilué par action de 1,24 \$;
- Émission d'actions ordinaires, pour un produit net de 60,5 millions \$ au début de février

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2012, comparativement à un résultat net de 36,9 millions \$, ou un résultat dilué par action ordinaire de 1,41 \$, pour le premier trimestre 2011. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 11,6 % pour le premier trimestre 2012 se compare à 15,2 % pour le premier trimestre 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration¹, le résultat net a été de 32,9 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,24 \$ pour le premier trimestre 2012, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 12,4 %. Ces résultats tiennent compte de l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS), qui ont remplacé les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada) antérieurs à partir du 1^{er} novembre 2011. Par conséquent, les chiffres comparatifs ont été retraités conformément aux IFRS.

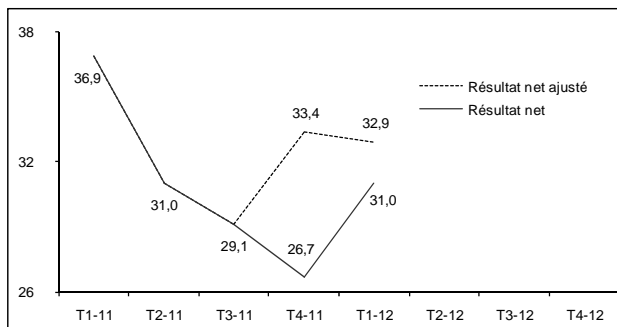
Dans ses commentaires sur les résultats de la Banque pour le premier trimestre 2012, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Je suis satisfait des résultats du premier trimestre compte tenu du contexte difficile pour l'économie et le secteur bancaire. La solide croissance interne des prêts de tous nos secteurs d'activité et la qualité soutenue du crédit ont contribué à notre bonne performance. De plus, la conclusion de l'acquisition des sociétés MRS survenue le 16 novembre et le fait que notre réseau de succursales bancaires ait commencé à distribuer les fonds communs de placement Mackenzie depuis janvier renforcent notre position concurrentielle, l'acquisition des sociétés MRS contribuant déjà à la croissance du secteur d'activité B2B Trust ».

M. Robitaille a conclu : « Nous sommes aussi très satisfaits de la façon dont le marché a réagi face à la récente émission d'actions, ce qui témoigne du progrès de la Banque et démontre de la confiance envers les stratégies de la Banque pour le futur. »

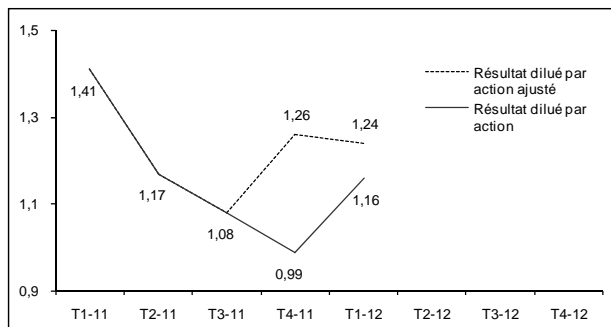
¹ Les frais liés aux transactions et d'intégration se rapportent particulièrement aux frais engagés par la Banque pour finaliser l'acquisition des sociétés MRS (qui incluent : M.R.S. inc., Compagnie de Fiducie M.R.S., Services Valeurs Mobilières M.R.S. inc. et Corporation de Correspondants M.R.S.) et intégrer leurs activités dans le secteur B2B Trust.

Faits saillants

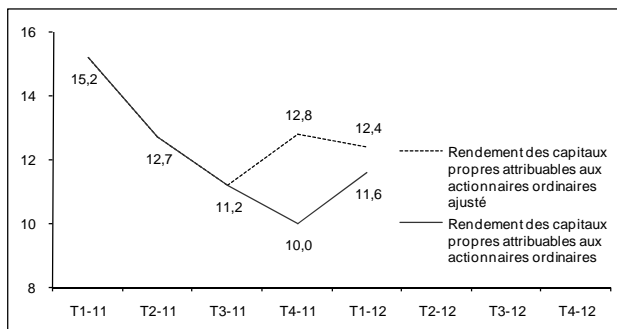
Résultat net ^[1]
(en millions de dollars)



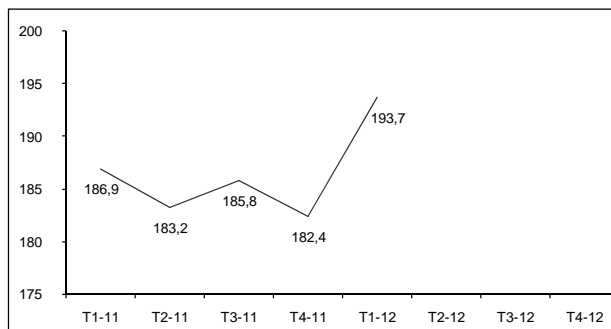
Résultat dilué par action ^[1]
(en dollars)



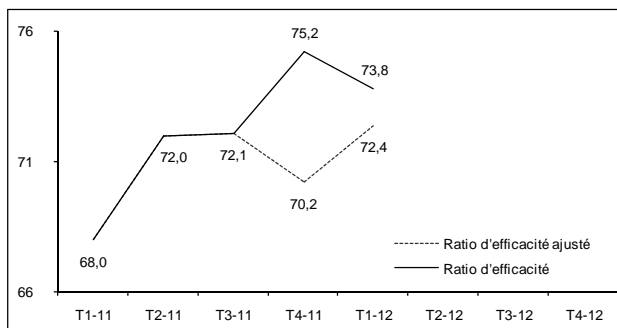
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]
(en pourcentage)



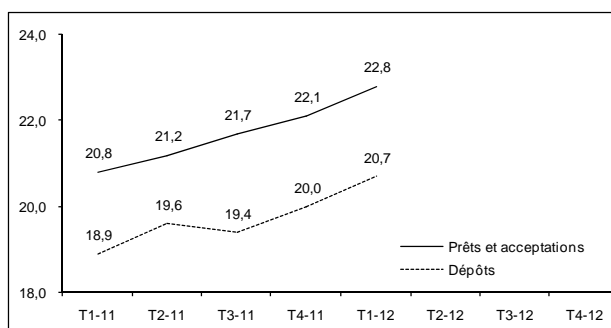
Revenu total
(en millions de dollars)



Ratio d'efficacité ^[1]
(en pourcentage)



Prêts et dépôts
(en milliards de dollars)



[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

POUR LES TRIMESTRES CLOS LES

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action
et les pourcentages (non audité)

	31 JANVIER 2012	31 JANVIER 2011	VARIATION
Rentabilité			
Revenu total	193 744 \$	186 855 \$	4 %
Résultat net	30 962 \$	36 920 \$	(16) %
Résultat dilué par action	1,16 \$	1,41 \$	(18) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	11,6 %	15,2 %	
Marge nette d'intérêt ^[1]	1,75 %	1,86 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	73,8 %	68,0 %	
Rentabilité - À l'exclusion des frais liés aux transactions et d'intégration ^[2]			
Frais liés aux transactions et d'intégration	2 660 \$	- \$	
Résultat net ajusté ^[1]	32 919 \$	36 920 \$	(11) %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,24 \$	1,41 \$	(12) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,4 %	15,2 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	72,4 %	68,0 %	
Par action ordinaire			
Cours de l'action			
Haut	48,68 \$	53,66 \$	
Bas	41,12 \$	44,14 \$	
Clôture	46,20 \$	53,10 \$	(13) %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	10,5 x	n.a.	
Valeur comptable ^[1]	40,12 \$	37,40 \$	7 %
Ratio cours / valeur comptable	115 %	142 %	
Dividendes déclarés	0,45 \$	0,39 \$	15 %
Rendement de l'action ^[1]	3,90 %	2,94 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	38,7 %	27,6 %	
Situation financière			
Actif au bilan	29 921 236 \$	26 918 638 \$	11 %
Prêts et acceptations	22 823 985 \$	20 783 952 \$	10 %
Dépôts	20 701 287 \$	18 927 105 \$	9 %
Ratio de fonds propres selon Bâle II ^[3]			
de Catégorie 1	10,3 %	11,1 %	
Autres renseignements			
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 976	3 715	
Nombre de succursales	158	157	
Nombre de guichets automatiques	429	421	

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

[2] Frais liés à l'acquisition récente des sociétés MRS.

[3] Le ratio pour 2011 est présenté selon les anciens PCGR du Canada comme déposé auprès du BSIF.

Conversion aux IFRS

La Banque a adopté les IFRS comme référentiel d'information financière le 1^{er} novembre 2011. La transition aux IFRS a eu lieu le 1^{er} novembre 2010 et a nécessité le retraitement des informations comparatives de 2011 de la Banque en PCGR du Canada pour les présenter conformément aux IFRS. En outre, la Banque a diffusé un communiqué distinct présentant les résultats trimestriels et annuels de 2011 retraités selon les IFRS. D'autres renseignements sur l'incidence de la transition se trouvent aussi dans le rapport annuel 2011 de la Banque, dans les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans les informations supplémentaires présentées pour le premier trimestre 2012.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont destinés à aider les porteurs de titres de la Banque et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou s'avèrent inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut assurer que ces attentes s'avéreront exactes.

Les objectifs financiers de 2012 sont fondés sur les résultats prévus présentés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Ces objectifs pourraient devoir être modifiés par suite de l'achèvement du processus de conversion aux IFRS en octobre 2012.

L'incidence *pro forma* de Bâle III sur les ratios de fonds propres réglementaires est fonction de l'interprétation, par la Banque, des règlements proposés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et des exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). L'incidence *pro forma* de Bâle III sur les ratios de fonds propres réglementaires tient compte également de l'incidence prévue de la conversion aux IFRS. Les règles de Bâle et l'incidence de la conversion aux IFRS pourraient faire l'objet de nouvelles modifications, ce qui pourrait se répercuter sur les résultats de l'analyse réalisée par la Banque.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Cadre de gestion intégrée des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait à l'acquisition des sociétés MRS, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les avantages attendus de la transaction, notamment l'augmentation du résultat et les synergies prévues, ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Trust et des sociétés MRS face à la transaction; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives à l'acquisition.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Revue des faits saillants

Le premier trimestre 2012 compte plusieurs faits saillants dignes de mention. À la mi-novembre, l'acquisition des sociétés MRS s'est conclue et leur intégration dans le secteur B2B Trust a commencé. Cette acquisition contribue déjà à la rentabilité de B2B Trust, ainsi qu'à la diversification de ses revenus et devrait accroître davantage le résultat, compte non tenu des frais d'intégration, à mesure que les synergies de coûts et de revenus se réaliseront l'an prochain. En outre, B2B Trust continue à fournir à ses 22 000 conseillers financiers un service sans erreurs et sans tracas. Le fait d'être un fournisseur de premier plan de produits et services a donné un solide coup d'envoi à la saison des REER, et continuera de profiter à la fois aux clients de B2B Trust et à la Banque.

À la mi-janvier, la Banque a commencé à distribuer les fonds communs de placement Mackenzie dans son réseau de succursales bancaires. Après la croissance record des fonds communs de placement en 2011, le secteur Particuliers et PME continuera à faire de la vente de fonds communs de placement et d'assurance crédit et de produits liés aux cartes sa priorité, afin d'élargir et de renforcer les relations clients. La combinaison du système de gestion de la relation client de la Banque et de la solide offre de fonds communs de placement de Mackenzie devrait contribuer à la hausse des ventes.

Également en janvier, la Banque a profité des conditions favorables du marché et annoncé qu'elle émettrait des actions ordinaires. Valeurs mobilières Banque Laurentienne a assuré un rôle de co-syndicataire chef de file au sein du syndicat de prise ferme. Cette émission bien reçue s'est conclue au début de février, accroissant de 1,3 million le nombre d'actions en circulation et raffermissant les fonds propres de 60,5 millions \$. Ces éléments prouvent la saine gestion du capital de la Banque, assurant ainsi que les exigences en matière de fonds propres de Bâle III qui entreront en vigueur en janvier 2013 seront satisfaites.

Au début de février, Stéphane Therrien s'est joint à la Banque à titre de vice-président exécutif, Immobilier et Commercial, et de membre du comité de direction. Le secteur Immobilier et Commercial a grandement participé à la croissance globale de la Banque au cours des dernières années. Cela s'est poursuivi au premier trimestre 2012, alors que les prêts commerciaux ont augmenté de 8 %. La nomination de M. Therrien renforce le rôle important que ce secteur continuera de jouer dans la croissance et le développement futurs de la Banque.

Principales informations financières selon les IFRS

Au premier trimestre de 2012, la Banque Laurentienne, ainsi que l'ensemble des autres banques canadiennes, a commencé à présenter ses informations financières selon les IFRS plutôt que selon les PCGR du Canada. Les résultats de 2011 ont été retraités pour faciliter les comparaisons avec les périodes précédentes. Bien qu'il ne s'agisse que d'un changement de méthode comptable, il est utile de comprendre les ajustements comptables les plus importants influant sur les résultats financiers de la Banque.

En vertu des IFRS, les actifs liés aux activités de titrisation ont été reclassés au bilan, ce qui explique pourquoi l'actif total avoisinait 29 milliards \$ à la fin de l'exercice 2011 selon les IFRS par rapport à 24,5 milliards \$ selon les PCGR du Canada. Au 31 octobre 2011, les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires se sont établis à 943 millions \$ selon les IFRS, par rapport à 1,1 milliard \$ selon les anciens PCGR du Canada, la différence étant surtout attribuable aux changements apportés au traitement des régimes de retraite et du goodwill. Pour ce qui est de l'état du résultat, les deux principaux ajustements se rapportent à la titrisation et aux avantages du personnel. En outre, compte tenu de certains autres ajustements comptables, le résultat par action ajusté de 2011 s'est élevé à 4,93 \$ selon les IFRS par rapport à 5,05 \$ selon les PCGR du Canada. De plus amples renseignements sont présentés dans un communiqué distinct diffusé aujourd'hui.

Rapport de gestion

Le présent Rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2012, ainsi que de sa performance au cours du trimestre clos à cette date. Daté du 7 mars 2012, il constitue le premier rapport intermédiaire de la Banque présenté selon les IFRS et doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités du trimestre clos le 31 janvier 2012, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et à l'IFRS 1, *Première application des IFRS*, publiées par l'International Accounting Standards Board. Les chiffres comparatifs au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2011 ainsi que pour les trimestres clos le 31 janvier 2011 et le 31 octobre 2011 ont été retraités pour qu'ils soient conformes aux IFRS. Pour des informations sur les ajustements importants apportés aux états financiers intermédiaires, se reporter à la note 5, « Adoption des IFRS », des états financiers consolidés intermédiaires. Le Rapport annuel 2011 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les conventions comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Perspectives économiques

L'économie mondiale n'a pas beaucoup changé depuis le début de l'exercice. Les banques centrales de l'Europe, du Japon et de l'Amérique du Nord ont maintenu des politiques monétaires très stimulantes. Par exemple, la Réserve fédérale américaine a récemment fait part de son intention de maintenir les taux d'intérêt à court terme près de zéro au moins jusqu'à la fin de 2014, malgré la baisse récente du taux de chômage. Pour ce qui est de la situation inquiétante dans la zone euro, désormais officiellement en récession, les autorités s'évertuent encore à contenir la crise de la dette et à éviter la propagation excessive dans l'économie réelle. Malgré le léger répit au stress financier ayant suivi l'intervention de la Banque centrale européenne (BCE) à la fin de 2011, la situation est loin d'être revenue à la normale.

En ce qui concerne le Canada, la Banque prévoit que l'économie réelle croîtra à un rythme modéré tout au long de 2012 et de 2013 (inférieur à 2 %). Le Canada n'est pas à l'abri des événements survenant ailleurs dans le monde, car même les économies émergentes à croissance rapide d'Asie montrent des signes d'essoufflement. Bien que les données économiques récentes, comme les créations d'emploi décevantes, pourraient indiquer un ralentissement de l'économie au pays, la Banque du Canada devrait maintenir ses taux inchangés. Néanmoins, les récentes annonces faites par la BCE et la Réserve fédérale devraient contribuer à assurer des taux d'intérêt stables et très souples au Canada. La Banque est d'avis que la Banque du Canada attendra au moins jusqu'au troisième trimestre de 2013 avant d'accroître graduellement le taux cible de financement à un jour, ce qui devrait fournir un soutien suffisant aux entreprises et aux ménages, en plus de permettre à l'économie canadienne de poursuivre son expansion modérée.

Objectifs financiers 2012

Le tableau ci-dessous présente les objectifs définis par la direction pour l'exercice 2012, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. La croissance des revenus a été déterminée d'après les chiffres comparatifs retraités de 2011 selon les IFRS. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses déjà présentées à la page 29 du rapport annuel 2011 de la Banque à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque » et ne tiennent pas compte des frais liés aux transactions et d'intégration.

OBJECTIFS FINANCIERS 2012 ^[1]

(Excluant les frais liés aux transactions et d'intégration)

	OBJECTIFS 2012	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE
		31 JANVIER, 2012
Croissance des revenus	> 5 %	4 %
Ratio d'efficacité ajusté	73 % à 70 %	72,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,0 % à 13,5 %	12,4 %
Résultat dilué par action ajusté	4,80 \$ à 5,40 \$	1,24 \$

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

Après trois mois, la direction considère que la Banque est bien placée pour réaliser ses objectifs, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice. La forte croissance des prêts, à la fois interne et par suite de l'acquisition des sociétés MRS, de même que l'amélioration soutenue de la qualité du crédit, ont contribué à la performance satisfaisante, dans l'ensemble. Après un trimestre, la croissance des revenus se situe légèrement en deçà de l'objectif visé; cependant, le développement des affaires continu devrait contribuer davantage à la croissance des revenus au cours de l'exercice. Le ratio d'efficacité demeure dans la fourchette cible, surtout grâce aux projets en cours visant à contrôler les coûts, qui ont en partie compensé le ralentissement des revenus.

Analyse des résultats consolidés

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Revenu net d'intérêt	130 629 \$	126 391 \$	126 603 \$
Autres revenus	63 115	56 031	60 252
Revenu total	193 744	182 422	186 855
Provisions pour pertes sur prêts	10 000	12 999	11 457
Frais autres que d'intérêt	143 020	137 152	127 077
Résultat avant impôts sur le résultat	40 724	32 271	48 321
Impôts sur le résultat	9 762	5 562	11 401
Résultat net	30 962 \$	26 709 \$	36 920 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	3 166	3 111	3 109
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	27 796 \$	23 598 \$	33 811 \$
Résultat par action			
de base	1,16 \$	0,99 \$	1,41 \$
dilué	1,16 \$	0,99 \$	1,41 \$

Trimestre clos le 31 janvier 2012 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2011

Le résultat net a atteint 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2012, par rapport à 36,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,41 \$, pour le premier trimestre 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le résultat net s'est élevé à 32,9 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,24 \$, comme l'indique le tableau ci-après.

INCIDENCE DES FRAIS LIÉS AUX TRANSACTIONS ET D'INTÉGRATION

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	SECTEUR D'ACTIVITÉ	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER, 2012		
		ÉLÉMENTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	ÉLÉMENTS, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE
Résultat net tel que présenté à l'état du résultat consolidé			30 962 \$	1,16 \$
Frais liés aux transactions et d'intégration :				
Frais liés à l'intégration	B2B Trust	2 660 \$	1 957	0,08
Résultat net excluant les frais liés aux transactions et d'intégration			32 919 \$	1,24 \$

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 6,9 millions \$, soit 4 %, pour s'élever à 193,7 millions \$ pour le premier trimestre 2012, comparativement à 186,9 millions \$ pour le premier trimestre 2011. La contribution des sociétés MRS au revenu total s'est élevée à 8,3 millions \$ au premier trimestre 2012.

Le revenu net d'intérêt de 130,6 millions \$ pour le premier trimestre 2012 a été supérieur à celui de 126,6 millions \$ au premier trimestre 2011, la forte croissance des prêts et des dépôts d'un exercice à l'autre ayant plus que compensé la diminution des marges d'intérêt.

Selon les IFRS, la marge nette d'intérêt a été touchée par des actifs à plus faible rendement de 3,6 milliards \$ liés aux activités de titrisation, qui ont réduit la marge nette d'intérêt de 17 points de base en comparaison de la marge nette d'intérêt de 2,03 % calculée selon les anciens PCGR du Canada pour le premier trimestre 2011. Au cours des quatre derniers

trimestres, la marge nette d'intérêt a diminué de 11 points de base, pour passer d'une marge nette d'intérêt ajustée selon les IFRS de 1,86 % pour le premier trimestre 2011 à une marge nette d'intérêt de 1,75 % pour le premier trimestre 2012.

L'augmentation de 0,9 milliard \$ des actifs de titrisation, incluant une augmentation de 434,2 millions \$ des actifs de remplacement, au cours des douze derniers mois a entraîné une diminution de 7 points de base de la marge nette d'intérêt. La compression de la marge nette d'intérêt reflète également la concurrence en matière de tarification, notamment dans le marché du détail, ainsi que le contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt et de l'aplatissement de la courbe de rendement qui, combinés, ont donné lieu à un resserrement de 4 points de base de la marge.

Les autres revenus ont atteint 63,1 millions \$ au premier trimestre 2012, comparativement à 60,3 millions \$ au premier trimestre 2011, soit une augmentation de 5 % d'un exercice à l'autre. Cette augmentation est attribuable à la contribution de 5,7 millions \$ aux autres revenus découlant de l'acquisition des sociétés MRS, principalement des régimes enregistrés autogérés. Ces augmentations ont en partie été contrebalancées par une baisse des revenus d'assurance crédit résultant du nombre plus élevé de réclamations, ainsi que par une baisse des revenus tirés des opérations de trésorerie et des marchés financiers.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont totalisé 10,0 millions \$ au premier trimestre 2012, une baisse de 1,5 million \$, ou 13 %, par rapport à 11,5 millions \$ pour le premier trimestre 2011, compte tenu de l'excellent crédit des portefeuilles de prêts. Malgré la diminution des pertes sur prêts, la Banque demeure prudente et continue d'appliquer des normes de souscription de prêts prudentes dans le contexte économique incertain actuel.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 143,0 millions \$ au premier trimestre 2012, comparativement à 127,1 millions \$ au premier trimestre 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration de 2,7 millions \$ et des dépenses d'exploitation actuelles liées aux sociétés MRS de 7,1 millions \$, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 6,2 millions \$, ou 5 %, pour s'établir à 133,3 millions \$.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 8,3 millions \$, ou 12 %, pour atteindre 77,0 millions \$ comparativement au premier trimestre 2011, surtout en raison de l'augmentation de l'effectif par suite de l'acquisition des sociétés MRS et des hausses régulières des salaires. En outre, la Banque a engagé des charges plus élevées au titre des avantages du personnel liées à certains programmes d'assurance collective dont elle co-assure le risque.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté de 2,6 millions \$ par rapport au premier trimestre 2011, en raison de la hausse des coûts de location par suite de l'acquisition des sociétés MRS et de la majoration de la superficie en pieds carrés des locaux loués. Les investissements soutenus dans l'infrastructure technologique de la Banque et l'augmentation de la charge d'amortissement liée au parachèvement de projets de développement de technologies de l'information ont aussi favorisé l'augmentation.

Les autres frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2,4 millions \$, pour atteindre 26,2 millions \$ pour le premier trimestre 2012, par rapport à 23,8 millions \$ pour le premier trimestre 2011, surtout par suite de l'acquisition des sociétés MRS.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour le premier trimestre 2012 ont totalisé 2,7 millions \$ et se rapportaient à des frais de technologie de l'information, des frais juridiques et des frais de communication liés à l'intégration des sociétés MRS. Veuillez prendre note que les frais d'intégration ne devraient pas être engagés sur une base linéaire, mais que le processus d'intégration progresse de façon à réaliser les synergies prévues.

Le ratio d'efficacité a été de 73,8 % pour le premier trimestre 2012, comparativement à 68,0 % pour le premier trimestre 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le ratio d'efficacité a été de 72,4 %. Malgré un contrôle adéquat des coûts, la concurrence en matière de tarification et le contexte de faiblesse généralisée des taux d'intérêt ont pesé lourd sur le ratio d'efficacité de la Banque. Comme la pression sur le revenu net d'intérêt devrait se poursuivre dans un avenir rapproché et que le contexte de taux d'intérêt actuel devrait se maintenir, la Banque demeure concentrée sur la production d'autres revenus, le contrôle des coûts et l'amélioration de son exécution.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, les impôts sur le résultat s'élevaient à 9,8 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'établissait à 24,0 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des opérations d'assurance crédit et de réassurance. Comparativement au trimestre correspondant de 2011, le taux d'imposition plus élevé pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2012 tient compte de la baisse des revenus tirés des opérations d'assurance crédit, en partie compensée par la baisse de 1,5 % des taux d'imposition du gouvernement fédéral qui est entrée en vigueur pour l'exercice. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2011, les impôts sur le résultat s'élevaient à 11,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'établissait à 23,6 %.

Trimestre clos le 31 janvier 2012 comparativement au trimestre clos le 31 octobre 2011

Le résultat net a atteint 31,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre 2012, par rapport à 26,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,99 \$, pour le quatrième trimestre 2012. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le résultat net a été de 32,9 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,24 \$, en comparaison d'un résultat net de 33,4 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,26 \$, pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2011.

INCIDENCE DES FRAIS LIÉS AUX TRANSACTIONS ET D'INTÉGRATION

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	SECTEUR D'ACTIVITÉ	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE, 2011		
		ÉLÉMENTS AVANT	ÉLÉMENTS, DÉDUCTION FAITE	RÉSULTAT
		IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	DES IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	DILUÉ PAR ACTION
Résultat net tel que présenté à l'état du résultat consolidé			26 709 \$	0,99 \$
Frais liés aux transactions et d'intégration :				
Frais liés à l'intégration	B2B Trust	1 349 \$	1 201	0,05
Indemnité au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington	Autres	7 657	5 465	0,23
		9 006 \$	6 666	0,28
Résultat net excluant les frais liés aux transactions et d'intégration			33 375 \$	1,26 \$

[1] L'incidence par action des frais liés aux transactions et d'intégration diffère en raison de l'arrondissement.

Le revenu total a augmenté, pour se fixer à 193,7 millions \$ au premier trimestre 2012, par rapport à 182,4 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a totalisé 130,6 millions \$, une hausse séquentielle de 3 % attribuable à la solide croissance des prêts, alors que la marge nette d'intérêt est demeurée relativement inchangée à 1,75 % au premier trimestre, contre 1,76 % au quatrième trimestre.

Les autres revenus ont augmenté de 13 % par rapport au quatrième trimestre de 2011, surtout en raison des revenus plus élevés tirés des régimes enregistrés autogérés par suite de l'acquisition des sociétés MRS et de l'augmentation considérable des revenus tirés des activités de courtage en raison de l'amélioration de la conjoncture macroéconomique par rapport au quatrième trimestre 2011.

Les provisions pour pertes sur prêts ont totalisé 10,0 millions \$ au premier trimestre 2012, en regard de 13,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011, reflétant l'excellente qualité du portefeuille.

Les frais autres que d'intérêt s'élevaient à 143,0 millions \$ au premier trimestre 2012, comparativement à 137,2 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration de 2,7 millions \$ pour le premier trimestre 2012 et de 9,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011, les frais autres que d'intérêt ont augmenté séquentiellement de 12,2 millions \$ surtout en raison des dépenses d'exploitation normales de 7,1 millions \$ liées aux sociétés MRS, ainsi que de la hausse des salaires et des avantages du personnel, comme il est mentionné plus haut.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JANVIER 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JANVIER 2011
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	622 707 \$	367 059 \$	533 633 \$
Valeurs mobilières	5 192 491	5 175 866	4 567 432
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	639 604	720 317	515 855
Prêts et acceptations, montant net	22 681 682	21 944 394	20 648 409
Autres actifs	784 752	755 574	653 309
	29 921 236 \$	28 963 210 \$	26 918 638 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	20 701 287	20 016 281	18 927 105 \$
Autres passifs	2 952 430	2 725 215	2 824 241
Dette liée aux activités de titrisation	4 798 554	4 760 847	3 786 336
Dette subordonnée	242 987	242 551	241 116
Capitaux propres	1 225 978	1 218 316	1 139 840
	29 921 236 \$	28 963 210 \$	26 918 638 \$

L'actif au bilan s'élevait à 29,9 milliards \$ au 31 janvier 2012, soit une augmentation de 1,0 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice 2011. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 3,0 milliards \$.

Liquidités

Les liquidités de la Banque, composées de la trésorerie, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont augmenté de 0,2 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice 2011, en raison essentiellement de l'acquisition des sociétés MRS au cours du trimestre. Par ailleurs, la Banque a continué à gérer le niveau et la composition des liquidités pour appuyer la solide croissance de ses prêts tout au long du trimestre. Les liquidités, en pourcentage de l'actif total, sont demeurées inchangées par rapport au 31 octobre 2011, à 22 %.

Portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts bruts et acceptations bancaires s'élevait à 22,8 milliards \$ au 31 janvier 2012, soit une augmentation de 0,7 milliard \$, ou 3 %, par rapport au 31 octobre 2011, et une augmentation de 10 % d'un exercice à l'autre. La croissance interne représentait une augmentation de 0,4 milliard \$, la Banque ayant poursuivi sa croissance malgré l'intensité de la concurrence, alors qu'une tranche de 0,3 milliard \$ a trait à l'acquisition des sociétés MRS. Les prêts personnels ont augmenté de 289,8 millions \$, surtout en raison de la croissance des prêts à l'investissement acquis dans le cadre de l'acquisition des sociétés MRS et des marges de crédit hypothécaires. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 255,0 millions \$ au cours du trimestre, y compris une tranche de 64,7 millions \$ liée à l'acquisition des sociétés MRS. De plus, les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté respectivement de 71,4 millions \$, ou 3 %, et de 120,2 millions \$, ou 6 %, par rapport au 31 octobre 2011, alors que la Banque a continué de s'appuyer sur sa clientèle pour tirer profit des possibilités de croissance offertes par le marché canadien.

Dépôts

Le total des dépôts de particuliers a augmenté de 644,9 millions \$ depuis le 31 octobre 2011, et s'élevait à 16,3 milliards \$ au 31 janvier 2012. Cette croissance est principalement attribuable à l'acquisition des sociétés MRS. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts (incluant les dépôts institutionnels) ont légèrement augmenté depuis le début de l'exercice, pour s'établir à 4,4 milliards \$ au 31 janvier 2012 alors que d'autres sources, comme le recours aux liquidités excédentaires découlant de l'acquisition des sociétés MRS, ont suffi à satisfaire aux besoins de financement de la Banque pour le trimestre et à soutenir la croissance des prêts. Néanmoins, après le trimestre, la Banque a profité des conditions favorables du marché et a réussi à mobiliser 200,0 millions \$ en billets de dépôt de premier rang pour maintenir de solide liquidités. Par l'entremise des secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Trust, les dépôts de particuliers demeurent une source de financement particulièrement stable pour la Banque et représentaient 79 % du total des dépôts au 31 janvier 2012. L'acquisition des sociétés MRS accroît davantage les activités de collecte de dépôts de la Banque.

Autres passifs

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 37,7 millions \$ et s'établissait à 4,8 milliards \$ au 31 janvier 2012. Au cours du trimestre, la Banque a titrisé et vendu légalement des prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 50,8 millions \$, ce qui a entraîné une augmentation de la dette liée aux activités de titrisation de 50,5 millions \$. En outre, des prêts totalisant 228,5 millions \$ ont été vendus à titre d'actifs de remplacement au cours du trimestre. Pour de plus amples renseignements sur la dette liée aux activités de titrisation de la Banque, se reporter à la note 8 des états financiers intermédiaires.

Au 31 janvier 2012, le montant total de la dette subordonnée s'établissait à 243,0 millions \$, soit relativement au même niveau qu'au 31 octobre 2011.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'élevaient à 1 226,0 millions \$ au 31 janvier 2012, comparativement à 1 218,3 millions \$ au 31 octobre 2011. Cette augmentation découle principalement du résultat net du premier trimestre, déduction faite des dividendes déclarés, qui a plus que compensé la diminution du cumul des autres éléments du résultat global. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat global, a augmenté et s'établissait à 40,12 \$ au 31 janvier 2012, comparativement à 39,40 \$ au 31 octobre 2011. Au 27 février 2012, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'élevait à 25 250 137, et le nombre d'options d'achat d'actions, à 50 000. L'augmentation du nombre d'actions ordinaires après la fin du trimestre provient de l'émission de 1 325 100 actions ordinaires le 2 février 2012, comme il est mentionné ci-après.

Actif administré

L'actif administré s'élevait à 32,9 milliards \$ au 31 janvier 2012, soit des augmentations de 20,9 milliards \$ par rapport au 31 octobre 2011 et de 20,4 milliards \$ par rapport au 31 janvier 2011. L'augmentation par rapport au 31 janvier 2011 est surtout attribuable à la hausse des actifs liés aux régimes enregistrés d'épargne-retraite autogérés par suite de l'acquisition des sociétés MRS et des fonds communs de placement.

Gestion du capital

Les fonds propres de catégorie 1 de la Banque, mesurés selon les IFRS, s'établissaient à 1 196,5 millions \$ au 31 janvier 2012, comparativement à 1 217,2 millions \$ au 31 octobre 2011, mesurés selon les anciens PCGR du Canada. Compte tenu que la Banque a choisi d'appliquer progressivement les ajustements selon les IFRS, comme il est mentionné ci-dessous, le ratio BRI de fonds propres de catégorie 1 et le ratio BRI total des fonds propres ont atteint respectivement 10,3 % et 12,9 % au 31 janvier 2012, par rapport à respectivement 11,0 % et 13,7 % au 31 octobre 2011 selon les anciens PCGR du Canada. Ces ratios demeurent largement au-delà des exigences minimales actuelles. Le ratio de 7,5 % des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires atteste également de la grande qualité du capital de la Banque.

En outre, conformément à la gestion du capital prudente de la Banque et afin de conserver de solides ratios de fonds propres, surtout en tenant compte des bonnes perspectives de croissance interne et de la récente expansion du bilan par suite de l'acquisition des sociétés MRS, la Banque a clôturé une émission d'actions ordinaires, pour un produit net d'environ 60,5 millions \$ le 2 février 2012.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2012	AU 31 OCTOBRE ^[2] 2011	AU 31 JANVIER ^[2] 2011
Fonds propres de catégorie 1 (A)	1 196 462 \$	1 217 225 \$	1 160 231 \$
Ratio BRI de fonds propres de catégorie 1 (A/C)	10,3 %	11,0 %	11,1 %
Total des fonds propres réglementaires - BRI (B)	1 504 338 \$	1 516 840 \$	1 458 957 \$
Ratio BRI total des fonds propres (B/C)	12,9 %	13,7 %	14,0 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	11 645 279 \$	11 071 971 \$	10 424 261 \$
Ratio actif / fonds propres	18,0 x	16,2 x	16,1 x
Capitaux propres tangibles en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques ^[1]	7,5 %	9,2 %	9,2 %

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

[2] Les montants sont présentés selon les anciens PCGR du Canada comme déposés auprès du BSIF.

Incidence de l'adoption des IFRS sur les fonds propres réglementaires

La conversion aux IFRS a eu une incidence considérable sur les capitaux propres de la Banque. Cependant, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada autorise l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, du rajustement du résultat non distribué découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS aux fins du calcul de divers ratios. À la date de conversion, la Banque a choisi de façon irrévocable d'apporter les ajustements de manière progressive. Par conséquent, aux fins du calcul du ratio des fonds propres de catégorie 1, la Banque a amorti, depuis le 1^{er} novembre 2011, la tranche admissible de l'incidence des IFRS sur les fonds propres totalisant 136,0 millions \$ sur une base linéaire sur les cinq prochains trimestres jusqu'au 31 janvier 2013. Par conséquent, l'incidence totale de la conversion aux IFRS sur les ratios de fonds propres de la Banque ne sera pleinement prise en compte qu'au 31 janvier 2013. Compte non tenu de cette disposition transitoire, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio BRI total des fonds propres auraient été respectivement 9,3 % et 12,0 % au 31 janvier 2012.

À l'adoption des IFRS le 1^{er} novembre 2011, les actifs de la Banque ont augmenté du montant des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et des actifs de remplacement administrés. Aux fins du calcul du ratio actif/fonds propres, les prêts hypothécaires titrisés vendus dans le cadre du programme OHC jusqu'au 31 mars 2010 ont été exclus, comme l'autorise le BSIF. Cependant, les prêts hypothécaires titrisés vendus après cette date sont désormais inclus dans le calcul du ratio actif/fonds propres et ont contribué à l'augmentation du ratio actif/fonds propres, qui s'établissait à 18,0 au 31 janvier 2012.

Proposition de nouvelles règles de mesure des fonds propres et des liquidités

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a rendu publiques de nouvelles lignes directrices en matière de fonds propres, communément appelées Bâle III. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur en janvier 2013 et, de manière générale, établiront des normes plus strictes en matière d'adéquation du capital.

Compte tenu de la position de la Banque en matière de fonds propres et de la nature de ses activités, et en fonction de la compréhension actuelle des règles de Bâle III, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences en matière de fonds propres à venir. Le ratio *pro forma* des fonds propres ordinaires et assimilés de catégorie 1 au 31 janvier 2012, s'établirait à environ 7,2 % selon les règles de Bâle III applicables en 2019 (sans prise en compte des dispositions transitoires) et en tenant compte de la récente émission d'actions ordinaires. La rubrique « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel contient davantage de renseignements sur ces mesures de fonds propres et sur les nouvelles normes globales en matière de liquidité.

Dividendes

Le 22 février 2012, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2012. Au cours de sa réunion tenue le 7 mars 2012, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,45 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2012 aux actionnaires inscrits en date du 2 avril 2012.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

	TRIMESTRE			
	CLOS LE	POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JANVIER	31 OCTOBRE	31 OCTOBRE	31 OCTOBRE
En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	2012	2011	2010	2009
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,45 \$	1,62 \$	1,44 \$	1,36 \$
Ratio du dividende versé ^{[1] [2]}	38,7 %	34,8 %	31,1 %	32,1 %

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

[2] Les montants pour 2010 et 2009 sont présentés selon les anciens PCGR du Canada.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans toutes les sphères d'activités de la Banque. De plus amples renseignements sur le cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le rapport annuel 2011.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent une information détaillée sur la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Provisions pour pertes sur prêts			
Prêts personnels	6 189 \$	7 689 \$	6 755 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	284	(283)	336
Prêts hypothécaires commerciaux	888	3 737	3 779
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	2 639	1 856	587
Total	10 000 \$	12 999 \$	11 457 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,18 %	0,24 %	0,22 %

La provision pour pertes sur prêts a diminué et totalisait 10,0 millions \$ au premier trimestre 2012, comparativement à 13,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011, et à 11,5 millions \$ il y a un an, reflétant l'excellente qualité globale du portefeuille de prêts de la Banque. La baisse des provisions sur les prêts personnels d'un exercice à l'autre découle en partie de la diminution de l'exposition de la Banque aux activités de financement aux points de vente. Les provisions sur prêts hypothécaires résidentiels ont légèrement diminué au premier trimestre 2012 par rapport au premier trimestre 2011, tout en demeurant à un niveau très bas.

Au cours du trimestre, les prêts hypothécaires à l'égard des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux afin de mieux refléter leur nature et leur risque. De plus, l'acquisition des sociétés MRS au cours du premier trimestre 2012 ne devrait pas avoir une incidence considérable sur les provisions pour pertes sur prêts dans l'avenir étant donné que les portefeuilles de prêts à l'investissement et de prêts hypothécaires acquis sont relativement bien garantis et présentent un profil de risques plus faibles.

Les provisions sur les prêts hypothécaires commerciaux et sur les prêts commerciaux sont demeurées basses lors du premier trimestre et ont enregistré une baisse de 2,1 millions \$, ce qui reflète la bonne qualité de crédit du portefeuille et les conditions de crédit favorables.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JANVIER 2011
Prêts douteux, montant brut			
Personnels	15 642 \$	14 395 \$	17 250 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	16 127	17 053	19 044
Prêts hypothécaires commerciaux	61 580	62 541	52 605
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	59 414	69 736	79 778
	152 763	163 725	168 677
Provisions cumulatives individuelles	(62 385)	(69 450)	(65 665)
Provisions cumulatives collectives	(79 918)	(73 700)	(69 878)
Prêts douteux, montant net	10 460 \$	20 575 \$	33 134 \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,67 %	0,74 %	0,81 %
Montant net	0,05 %	0,09 %	0,16 %

Les prêts douteux bruts s'établissaient à 152,8 millions \$ au 31 janvier 2012, comparativement à 163,7 millions \$ au 31 octobre 2011 et à 168,7 millions \$ au 31 janvier 2011, la qualité de crédit s'étant légèrement améliorée au cours du trimestre. La diminution depuis le 31 octobre 2011 est attribuable essentiellement aux améliorations des portefeuilles de prêts commerciaux. Les portefeuilles de détail ont continué d'afficher une bonne performance, et les prêts douteux connexes sont demeurés relativement inchangés par rapport au 31 octobre 2011, alors que les emprunteurs bénéficiaient toujours du contexte actuel de faibles taux d'intérêt. Les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 7,1 millions \$ depuis le début de l'exercice et s'établissaient à 62,4 millions \$ tandis que les provisions cumulatives collectives ont augmenté de 6,2 millions \$, pour s'établir à 79,9 millions \$ au cours de la même période, en partie du fait de la hausse des volumes de prêts.

Les prêts douteux, montant net, s'élevaient à 10,5 millions \$ au 31 janvier 2012, comparativement à 20,6 millions \$ au 31 octobre 2011, ce qui reflète le niveau moins élevé du montant brut des prêts douteux.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite des variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

L'objet des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'effet potentiel défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 31 janvier 2012, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JANVIER 2012	AU 31 OCTOBRE 2011
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	19 916 \$	22 026 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (déduction faite des impôts sur le résultat)	(17 779) \$	(15 964) \$

Comme le montre le tableau ci-dessus, la Banque a maintenu sa position en matière de GAP relativement inchangée par rapport au 31 octobre 2011. Ces résultats reflètent les efforts de la direction pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations en deçà des limites approuvées.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des secteurs d'activité suivants :

- Particuliers et PME-Québec
- Immobilier et commercial
- B2B Trust
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux
- Autres

Particuliers et PME-Québec

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Revenu net d'intérêt	78 725 \$	80 112 \$	80 448 \$
Autres revenus	31 803	33 090	33 342
Revenu total	110 528	113 202	113 790
Provisions pour pertes sur prêts	6 216	6 082	7 684
Frais autres que d'intérêt	91 260	91 352	89 959
Résultat avant impôts sur le résultat	13 052	15 768	16 147
Impôts sur le résultat	2 631	3 174	3 113
Résultat net	10 421 \$	12 594 \$	13 034 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	82,6 %	80,7 %	79,1 %

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

La contribution du secteur Particuliers et PME-Québec au résultat net a été de 10,4 millions \$ au premier trimestre 2012, par rapport à 13,0 millions \$ au premier trimestre 2011.

Le revenu total a reculé, passant de 113,8 millions \$ au premier trimestre de 2011, à 110,5 millions \$ au premier trimestre 2012 en raison de l'incidence combinée de la baisse des autres revenus et de la pression soutenue sur les marges d'intérêt nettes. D'un exercice à l'autre, le revenu net d'intérêt a diminué de 1,7 million \$, surtout en raison de la rationalisation en cours des activités de financement aux points de vente, ainsi qu'en raison des bas taux d'intérêt et de la concurrence qui ont continué d'exercer une pression sur la tarification des prêts et des dépôts des particuliers. Cette diminution, néanmoins, a été partiellement compensée par la solide croissance des prêts et des volumes de dépôts enregistrée par le secteur d'activité, incluant les prêts commerciaux de PME-Québec. Cependant, la diminution des autres revenus est principalement attribuable à la baisse du revenu d'assurance crédit d'un exercice à l'autre compte tenu du niveau de réclamations plus élevé au cours du trimestre, tandis que les autres sources de revenus demeuraient relativement inchangées.

Les pertes sur prêts ont diminué de 1,5 million \$, passant de 7,7 millions \$ au premier trimestre 2011, à 6,2 millions \$ au premier trimestre 2012. Cette amélioration découle surtout de la bonne qualité générale de l'ensemble des portefeuilles de prêts, ainsi que des améliorations particulièrement marquées dans le portefeuille de PME et de la diminution constante du portefeuille de financement aux points de vente attribuable à la réduction des volumes. Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 1,3 million \$, pour passer de 90,0 millions \$ au premier trimestre 2011, à 91,3 millions \$ au premier trimestre 2012, étant donné que les autres frais ont été moins élevés par suite des initiatives de contrôle des coûts mises en œuvre récemment et qu'ils ont été plus que contrebalancés par la hausse des salaires en raison des augmentations annuelles régulières. De plus, un changement apporté à la structure de direction des succursales, mis en œuvre au premier trimestre 2012, entraînera des économies de coûts permanentes dans ce secteur d'activité. Par l'embauche de nouveaux directeurs de comptes commerciaux au cours du dernier exercice, la Banque continue à investir dans son capital humain, ce qui a grandement favorisé la solide croissance des prêts commerciaux par rapport au dernier exercice.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 8 %, ou 949 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation des dépôts de 6 %, ou 521 millions \$, au cours des douze derniers mois, qui se sont établis à 9,4 milliards \$ en date du 31 janvier 2012

Immobilier et Commercial

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)			
Revenu net d'intérêt	22 212 \$	22 105 \$	23 095 \$
Autres revenus	8 006	8 956	8 094
Revenu total	30 218	31 061	31 189
Provisions pour pertes sur prêts	2 851	3 982	3 377
Frais autres que d'intérêt	7 756	8 293	7 359
Résultat avant impôts sur le résultat	19 611	18 786	20 453
Impôts sur le résultat	5 305	5 378	5 855
Résultat net	14 306 \$	13 408 \$	14 598 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	25,7 %	26,7 %	23,6 %

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au résultat net a été de 14,3 millions \$ au premier trimestre 2012, légèrement en baisse par rapport à 14,6 millions \$ au premier trimestre 2011.

Le revenu total a reculé de 1,0 million \$, passant de 31,2 millions \$ au premier trimestre 2011, à 30,2 millions \$ au premier trimestre 2012, surtout en raison de l'incidence de la compression des marges des prêts commerciaux puisque la Banque a continué d'enregistrer une solide croissance des prêts d'un exercice à l'autre. Les pertes sur prêts se sont davantage améliorées de 0,5 million \$, pour s'établir à 2,9 millions \$ au premier trimestre 2012, par rapport à 3,4 millions \$ au premier trimestre 2011, ce qui est en grande partie attribuable à la baisse des pertes dans le portefeuille de financement immobilier. Ce niveau relativement bas de pertes et la diminution des prêts douteux reflètent la bonne qualité de crédit des portefeuilles de prêts. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté et se sont établis à 7,8 millions \$ au premier trimestre 2012 par rapport

à 7,4 millions \$ au premier trimestre 2011, du fait essentiellement de la hausse des salaires et des avantages découlant des augmentations régulières des salaires et de l'effectif supplémentaire embauché pour soutenir la croissance des activités.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts et des acceptations bancaires de 11 %, ou 349 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Diminution des dépôts de 14 millions \$ au cours des douze derniers mois

B2B Trust

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	JANUARY 31	OCTOBER 31	JANUARY 31
	2012	2011	2011
Revenu net d'intérêt	30 964 \$	30 475 \$	28 812 \$
Autres revenus	8 143	1 913	2 525
Revenu total	39 107	32 388	31 337
Provisions pour pertes sur prêts	933	2 935	396
Frais autres que d'intérêt	23 422	15 927	15 902
Frais liés à une acquisition et autres ^[1]	2 660	1 349	-
Résultat avant impôts sur le résultat	12 092	12 177	15 039
Impôts sur le résultat	3 221	3 446	4 262
Résultat net	8 871 \$	8 731 \$	10 777 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	66,7 %	53,3 %	50,7 %
Résultat net ajusté ^[2]	10 828 \$	9 932 \$	10 777 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]	59,9 %	49,2 %	50,7 %

[1] Frais liés à l'acquisition récente des sociétés MRS.

[2] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

La contribution du secteur B2B Trust au résultat net, compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration après impôts de 1,9 million \$ liés à l'acquisition des sociétés MRS, s'est élevée à 10,8 millions \$ au premier trimestre 2012, par rapport à 10,8 millions \$ au premier trimestre 2011. Le résultat net déclaré pour le premier trimestre 2012 était de 8,9 millions \$.

Le revenu total a augmenté, pour s'établir à 39,1 millions \$ au premier trimestre 2012, par rapport à 31,3 millions \$ au premier trimestre 2011, surtout en raison de la hausse des revenus tirés des régimes enregistrés autogérés par suite de l'acquisition des sociétés MRS. Le revenu net d'intérêt a aussi augmenté de 2,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des volumes de prêts et de dépôts découlant surtout de l'acquisition des sociétés MRS.

Les pertes sur prêts ont quelque peu progressé de 0,5 million \$, pour atteindre 0,9 million \$ au premier trimestre 2012, en comparaison de 0,4 million \$ au premier trimestre 2011, ce qui s'explique essentiellement par les provisions plus élevées requises sur un plus grand volume de prêts à l'investissement et de prêts hypothécaires résidentiels. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 7,5 millions \$, pour s'élever à 23,4 millions \$ au premier trimestre 2012, comparativement à 15,9 millions \$ pour le premier trimestre 2011. Cette augmentation tient compte des dépenses d'exploitation actuelles de 7,1 millions \$ liées aux sociétés MRS. Autrement, les frais ont augmenté de 0,4 million \$, ou 3 %, d'un exercice à l'autre, compte tenu de la hausse de la charge salariale pour soutenir les objectifs de croissance du secteur d'activité et les coûts de location plus élevés. Les frais liés à une acquisition et autres ont totalisé 2,7 millions \$ au premier trimestre 2012 en raison principalement des frais de technologie de l'information engagés pour l'intégration des sociétés MRS récemment acquises.

L'acquisition des sociétés MRS, après à peine deux mois et demi, dégage déjà d'excellents résultats et contribue à améliorer la diversification des revenus. L'intégration des sociétés MRS avance comme prévu, et les restructurations opérationnelles liées à l'intégration informatique se font sans à-coups. La direction demeure concentrée sur l'achèvement de ce processus pour assurer la réalisation des synergies prévues au cours des 15 prochains mois.

Faits saillants du bilan

- Augmentation des prêts de 12 %, ou 658 millions \$, au cours des douze derniers mois
- Augmentation du total des dépôts de 11 %, ou 958 millions \$, au cours des douze derniers mois

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER	31 OCTOBRE	31 JANVIER
	2012	2011	2011
Revenu total	14 655 \$	10 389 \$	16 241 \$
Frais autres que d'intérêt	12 160	10 246	12 495
Résultat avant impôts sur le résultat	2 495	143	3 746
Impôts sur le résultat	620	12	1 024
Résultat net	1 875 \$	131 \$	2 722 \$
Ratio d'efficacité ^[1]	83,0 %	98,6 %	76,9 %

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

La contribution du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux (VMBL & MC) au résultat net a diminué, pour se fixer à 1,9 million \$ au premier trimestre 2012, comparativement à 2,7 millions \$ au premier trimestre 2011.

Le revenu total a diminué de 1,6 million \$, pour s'établir à 14,7 millions \$ au premier trimestre 2012, en comparaison de 16,2 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2011. Malgré l'amélioration des conditions du marché depuis le dernier trimestre, ces dernières sont demeurées difficiles pour les activités de financement et de négociation par rapport à l'an dernier, de sorte que les revenus tirés des activités de courtage et de négociation ont légèrement diminué d'un exercice à l'autre. Le revenu de services de courtage aux particuliers moins élevé, résultant de la baisse du niveau d'activité, a aussi influé sur la diminution. Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 0,3 million \$ du fait principalement de la baisse de la rémunération liée à la performance imputable aux revenus tirés des marchés moins importants et aux commissions réduites.

Comparativement au dernier trimestre de 2011, la contribution du secteur VMBL & MC s'est améliorée de manière importante, étant donné un certain regain de confiance des marchés financiers.

Fait saillant du bilan

- Biens sous gestion de 2,2 milliards \$ en date du 31 janvier 2012

Autres

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	JANUARY 31	OCTOBER 31	JANUARY 31
	2012	2011	2011
Revenu net d'intérêt	(1 781) \$	(7 394) \$	(6 524) \$
Autres revenus	1 017	2 776	822
Revenu total	(764)	(4 618)	(5 702)
Frais autres que d'intérêt	5 762	2 328	1 362
Frais liés à une acquisition et autres ^[1]	-	7 657	-
Résultat avant impôts sur le résultat	(6 526)	(14 603)	(7 064)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(2 015)	(6 448)	(2 853)
Perte nette	(4 511) \$	(8 155) \$	(4 211) \$

[1] Coûts liés à l'acquisition récente des sociétés MRS et à la l'indemnité versée au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution des fonds IA Clarington.

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 4,5 millions \$ au résultat net pour le premier trimestre 2012, comparativement à une contribution négative de 4,2 millions \$ pour le premier trimestre 2011.

Le revenu net d'intérêt a augmenté, passant d'un montant négatif de 6,5 millions \$ pour le premier trimestre 2011 à un montant négatif de 1,8 million \$ pour le premier trimestre 2012, reflétant les ajustements apportés à la gestion des actifs et des passifs au cours du trimestre. Les autres revenus se sont fixés à 1,0 million \$ au premier trimestre 2012, par rapport à 0,8 million \$ au premier trimestre 2011 et se rapportent surtout aux profits sur les activités de trésorerie.

Les frais autres que d'intérêt du premier trimestre 2012 ont totalisé 5,8 millions \$, comparativement à 1,4 million \$ il y a un an, une hausse de 4,4 millions \$. La hausse des charges de certains programmes d'assurance collective dont la Banque co-assure le risque, la hausse des coûts des programmes de paiements fondés sur des actions et les augmentations de salaires régulières ont contribué à la hausse par rapport à l'an dernier.

Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	IFRS					PCGR DU CANADA			
	31 JANVIER	31 OCTOBRE	31 JUILLET	30 AVRIL	31 JANVIER	31 OCTOBRE	31 JUILLET	30 AVRIL	
	2012	2011	2011	2011	2011	2010	2010	2010	
Revenu total	193 744 \$	182 422 \$	185 833 \$	183 237 \$	186 855 \$	190 074 \$	188 810 \$	178 113 \$	
Résultat net	30 962 \$	26 709 \$	29 072 \$	31 016 \$	36 920 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	
Résultat par action									
de base	1,16 \$	0,99 \$	1,09 \$	1,17 \$	1,41 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	
dilué	1,16 \$	0,99 \$	1,08 \$	1,17 \$	1,41 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	11,6 %	10,0 %	11,2 %	12,7 %	15,2 %	11,8 %	11,0 %	10,9 %	
Actif au bilan (en millions de dollars)	29 921 \$	28 963 \$	28 239 \$	27 896 \$	26 919 \$	23 772 \$	23 549 \$	23 062 \$	

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 20.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires au 31 janvier 2012. Les états financiers consolidés intermédiaires pour le premier trimestre 2012 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Modifications de méthodes comptables à venir

La section qui suit présente les modifications de méthodes comptables à venir, qui s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, au plus tôt. La Banque n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié, puis révisé en octobre 2010, l'IFRS 9, *Instruments financiers*. L'IFRS 9, qui doit être appliquée rétrospectivement, est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Elle contient de nouvelles exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers qui font partie à l'heure actuelle du champ d'application de l'IAS 39.

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, et IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et qui devront être appliquées rétrospectivement.

L'IFRS 10 établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas où une entité contrôle au moins une autre entité. L'IFRS 11 fournit des indications sur la comptabilisation des partenariats qui mettent l'accent sur les droits et les obligations des partenariats plutôt que sur leur forme juridique. L'IFRS 12 contient des exigences à l'égard des informations à fournir sur les filiales, les partenariats et les entreprises associées, ainsi que sur les entités structurées, qui remplacent les exigences existantes.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et qui devra être appliquée prospectivement. L'IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour l'évaluation de la juste valeur lorsque la juste valeur est exigée ou permise pour les IFRS et rehausse les exigences en matière d'informations à fournir lorsque la juste valeur est requise.

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et qui devra être appliquée rétrospectivement. Les modifications apportées à l'IAS 19 éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations

définies, connue comme la «méthode du corridor», que la Banque utilise à l'heure actuelle, et exigent que les réévaluations soient présentées dans les autres éléments du résultat global.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à l'IAS 32 afin de clarifier les critères de compensation des instruments financiers. Les modifications visent à redresser des incohérences de la pratique courante relative à l'application des critères de compensation de l'IAS 32, et entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et devront être appliquées de manière rétrospective. En outre, en décembre 2011, l'IASB a publié des modifications connexes à l'IFRS 7 pour inclure de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir qui devraient aider les utilisateurs à mieux évaluer l'incidence, réelle ou potentielle, des contrats de compensation sur la situation financière d'une entité. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et devront être appliquées de manière rétrospective.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

En date du 31 janvier 2012, la direction de la Banque Laurentienne, avec la participation du président et chef de la direction et du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque, définis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et a conclu que ces contrôles étaient efficaces.

Le 16 novembre 2011, la Banque a conclu l'acquisition des sociétés MRS. En vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières, qui permet à un émetteur de limiter la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de ses contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) de sorte à ne pas tenir compte des contrôles, des politiques et des procédures d'une entreprise acquise dans les 365 jours précédant le dernier jour de la période couverte par le rapport intermédiaire, la direction n'a pas tenu compte des contrôles, des politiques et des procédures suivis par les sociétés MRS, dont les résultats sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque pour la période close le 31 janvier 2012. Les sociétés MRS représentaient environ 3 % de l'actif total, 2 % du passif total, 4 % du total des revenus et 3 % du résultat net total au 31 janvier 2012 et pour la période close à cette date. Pour en savoir davantage sur les actifs acquis et les passifs pris en charge à la date d'acquisition, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012, à l'exception de l'incidence de l'acquisition des sociétés MRS, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion aujourd'hui.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a adopté les IFRS comme référentiel comptable. Les IFRS constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) des entités canadiennes ayant une obligation d'information du public pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Banque utilise à la fois les PCGR et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat global.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global, moins le goodwill et les immobilisations incorporelles liées aux relations contractuelles et aux relations clients. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires est défini comme les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures ajustées selon les PCGR et non conformes aux PCGR

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet des frais d'intégration liés à l'acquisition récente des sociétés MRS et de l'indemnité versée au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution des fonds IA Clarington en raison de la conclusion d'une nouvelle entente de distribution des fonds communs de placement Mackenzie.

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 janvier 2012 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé.....	22
État du résultat consolidé.....	23
État du résultat global consolidé.....	23
État de la variation des capitaux propres consolidé.....	24
État des flux de trésorerie consolidé.....	25
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.....	26
1. Information générale.....	26
2. Normes de présentation.....	26
3. Sommaire des principales méthodes comptables.....	29
4. Modifications de méthodes comptables à venir.....	41
5. Adoption des IFRS.....	42
6. Valeurs mobilières.....	56
7. Prêts.....	58
8. Titrisation de prêts.....	60
9. Capital-actions.....	63
10. Paiements fondés sur des actions.....	65
11. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat global.....	66
12. Information additionnelle sur les instruments financiers.....	67
13. Information sectorielle.....	67
14. Regroupement d'entreprises.....	69
15. Événements postérieurs à la date de clôture.....	70

Bilan consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JANVIER 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JANVIER 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
ACTIF					
Trésorerie et dépôts non productifs					
d'intérêts auprès d'autres banques		85 426 \$	81 600 \$	76 426 \$	72 444 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		537 281	285 459	457 207	99 394
Valeurs mobilières					
	6				
Disponibles à la vente		1 998 154	2 108 075	2 034 629	2 138 861
Détenues jusqu'à l'échéance		1 058 491	885 822	638 276	559 457
Détenues à des fins de transaction		2 135 846	2 181 969	1 889 086	1 496 583
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		-	-	5 441	624 642
		5 192 491	5 175 866	4 567 432	4 819 543
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente					
		639 604	720 317	515 855	994 674
Prêts					
	7 et 8				
Personnels		6 064 020	5 774 207	5 627 619	5 636 203
Hypothécaires résidentiels		12 124 453	11 869 412	11 037 610	10 859 647
Hypothécaires commerciaux		2 435 219	2 363 808	2 205 736	2 166 375
Commerciaux et autres		1 994 040	1 900 977	1 742 889	1 691 190
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		206 253	179 140	170 098	165 450
		22 823 985	22 087 544	20 783 952	20 518 865
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(142 303)	(143 150)	(135 543)	(131 567)
		22 681 682	21 944 394	20 648 409	20 387 298
Autres					
Immobilisations corporelles		63 957	61 708	60 638	55 727
Dérivés		229 247	228 261	128 865	158 066
Goodwill		64 077	29 224	29 224	29 224
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		136 534	113 949	99 973	101 671
Actifs d'impôt différé		2 724	4 160	23 672	47 995
Autres actifs		288 213	318 272	310 937	289 289
		784 752	755 574	653 309	681 972
		29 921 236 \$	28 963 210 \$	26 918 638 \$	27 055 325 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts					
Personnels		16 254 742 \$	15 609 853 \$	15 381 366 \$	15 354 851 \$
Entreprises, banques et autres		4 446 545	4 406 428	3 545 739	4 250 819
		20 701 287	20 016 281	18 927 105	19 605 670
Autres					
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 349 022	1 471 254	1 170 817	1 362 336
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		360 622	36 770	469 021	60 050
Acceptations		206 253	179 140	170 098	165 450
Dérivés		141 754	129 969	131 979	115 235
Passifs d'impôt différé		1 984	6 362	1 251	27 543
Autres passifs		892 795	901 720	881 075	945 939
		2 952 430	2 725 215	2 824 241	2 676 553
Dettes liées aux activités de titrisation	8	4 798 554	4 760 847	3 786 336	3 486 634
Dettes subordonnées		242 987	242 551	241 116	150 000
Capitaux propres					
Actions privilégiées	9	210 000	210 000	210 000	210 000
Actions ordinaires	9	259 492	259 492	259 388	259 363
Réserve pour paiements fondés sur des actions		227	227	227	243
Résultats non distribués		700 037	683 007	634 965	610 483
Cumul des autres éléments du résultat global	11	56 222	65 590	35 260	56 379
		1 225 978	1 218 316	1 139 840	1 136 468
		29 921 236 \$	28 963 210 \$	26 918 638 \$	27 055 325 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

État du résultat consolidé ^[1]

	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
		31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité))				
Revenu d'intérêt				
Prêts		245 083 \$	241 963 \$	242 416 \$
Valeurs mobilières		18 891	18 797	18 286
Dépôts auprès d'autres banques		1 024	1 084	1 010
Autres, incluant les dérivés		15 697	15 752	15 108
		280 695	277 596	276 820
Frais d'intérêt				
Dépôts		107 673	110 069	113 511
Dettes liées aux activités de titrisation		39 672	38 552	31 875
Dettes subordonnées		2 403	2 432	4 379
Autres, incluant les dérivés		318	152	452
		150 066	151 205	150 217
Revenu net d'intérêt		130 629	126 391	126 603
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts		28 511	29 333	28 343
Revenus tirés des activités de courtage		13 549	8 332	13 284
Revenus d'assurance crédit		3 770	4 994	5 203
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		4 714	5 897	6 129
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		4 329	4 258	4 107
Revenus tirés des régimes enregistrés autogérés		6 801	1 505	2 084
Autres revenus		1 441	1 712	1 102
		63 115	56 031	60 252
Revenu total		193 744	182 422	186 855
Provisions pour pertes sur prêts	7	10 000	12 999	11 457
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel		77 032	70 431	68 688
Frais d'occupation de locaux et technologie		37 166	35 375	34 601
Autres		26 162	22 340	23 788
Frais liés à une acquisition et autres	14	2 660	9 006	-
		143 020	137 152	127 077
Résultat avant impôts sur le résultat		40 724	32 271	48 321
Impôts sur le résultat		9 762	5 562	11 401
Résultat net		30 962 \$	26 709 \$	36 920 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		3 166	3 111	3 109
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		27 796 \$	23 598 \$	33 811 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		23 925	23 925	23 922
dilué		23 943	23 941	23 942
Résultat par action				
de base		1,16 \$	0,99 \$	1,41 \$
dilué		1,16 \$	0,99 \$	1,41 \$
Dividendes déclarés par action				
Actions ordinaires		0,45 \$	0,42 \$	0,39 \$
Actions privilégiées - série 9		0,38 \$	0,38 \$	0,38 \$
Actions privilégiées - série 10		0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

État du résultat global consolidé ^[1]

	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
		31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
En milliers de dollars canadiens (non audité)				
Résultat net		30 962 \$	26 709 \$	36 920 \$
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat	11			
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente		(1 483)	(3 974)	(6 939)
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente		(321)	(617)	(1 715)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		(7 564)	21 514	(12 465)
		(9 368)	16 923	(21 119)
Résultat global		21 594 \$	43 632 \$	15 801 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

État de la variation des capitaux propres consolidé ^[1]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2012									
En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 9)	ACTIONS ORDINAIRES (note 9)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (note 11)			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 10)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL			
Solde au 31 octobre 2011	210 000 \$	259 492 \$	683 007 \$	22 217 \$	43 373 \$	65 590 \$	227 \$	1 218 316 \$	
Résultat net			30 962					30 962	
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat									
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 483)		(1 483)		(1 483)	
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(321)		(321)		(321)	
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie					(7 564)	(7 564)		(7 564)	
Résultat global			30 962	(1 804)	(7 564)	(9 368)		21 594	
Dividendes									
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(3 166)					(3 166)	
Actions ordinaires			(10 766)					(10 766)	
Solde au 31 janvier 2012	210 000 \$	259 492 \$	700 037 \$	20 413 \$	35 809 \$	56 222 \$	227 \$	1 225 978 \$	

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2011									
En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 9)	ACTIONS ORDINAIRES (note 9)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (note 11)			RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 10)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL			
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	210 000 \$	259 363 \$	610 483 \$	37 071 \$	19 308 \$	56 379 \$	243 \$	1 136 468 \$	
Résultat net			36 920					36 920	
Autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat									
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(6 939)		(6 939)		(6 939)	
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 715)		(1 715)		(1 715)	
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie					(12 465)	(12 465)		(12 465)	
Résultat global			36 920	(8 654)	(12 465)	(21 119)		15 801	
Émissions d'actions ordinaires en vertu du régime d'options d'achat d'actions									
		25						25	
Paievements fondés sur des actions									
							(16)	(16)	
Dividendes									
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(3 109)					(3 109)	
Actions ordinaires			(9 329)					(9 329)	
Solde au 31 janvier 2011	210 000 \$	259 388 \$	634 965 \$	28 417 \$	6 843 \$	35 260 \$	227 \$	1 139 840 \$	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

État des flux de trésorerie consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net	30 962 \$	26 709 \$	36 920 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles :			
Provisions pour pertes sur prêts	10 000	12 999	11 457
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(542)	(936)	(1 912)
Impôts sur le résultat différés	(10 629)	2 959	5 443
Amortissement	3 010	2 957	2 704
Amortissement des logiciels et autres immobilisations incorporelles	7 676	7 369	6 921
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :			
Variation des prêts	(413 447)	(421 224)	(271 668)
Variation des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	46 123	(137 504)	226 698
Variation des intérêts courus à recevoir	11 686	(15 617)	16 725
Variation des actifs dérivés	(986)	(82 118)	29 201
Variation des dépôts	(40 534)	590 419	(678 565)
Variation des intérêts courus à payer	(59 045)	30 719	(20 210)
Variation des engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(122 232)	34 815	(191 519)
Variation des passifs dérivés	11 785	25 942	16 744
Autres, nets	50 254	(12 370)	(106 182)
	(475 919)	65 119	(917 243)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des acceptations	27 113	(19 289)	4 648
Variation des engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	323 852	(331 044)	408 971
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	37 707	318 591	299 702
Émission de dette subordonnée, déduction faite des coûts d'émission	-	-	248 403
Rachat de débentures subordonnées	-	-	(150 000)
Rachat de dette subordonnée d'une filiale	(20 000)	-	-
Émissions d'actions ordinaires	-	-	25
Dividendes, y compris les impôts connexes	(13 932)	(13 160)	(12 438)
	354 740	(44 902)	799 311
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente			
Acquisitions	(106 961)	(152 173)	(315 597)
Produit à la vente et à l'échéance	360 006	84 529	408 153
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance			
Acquisitions	(555 214)	(171 047)	(389 843)
Produit à l'échéance	382 545	116 185	311 033
Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	80 713	(180 097)	478 819
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(12 223)	(20 320)	(12 838)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	174 832	314 293	(357 813)
Contrepartie versée pour l'acquisition des sociétés MRS	(198 693)	-	-
	125 005	(8 630)	121 914
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 826	11 587	3 982
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	81 600	70 013	72 444
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	85 426 \$	81 600 \$	76 426 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie :			
Intérêts versés au cours de la période	211 083 \$	118 331 \$	176 260 \$
Intérêts reçus au cours de la période	300 892	255 100	302 356
Dividendes reçus au cours de la période	1 839	1 985	1 853
Impôts sur le résultat payés (reçus) au cours de la période	14 200 \$	(1 016) \$	17 989 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

[1] Les données comparatives ont été préparées selon les IFRS. Voir la note 5.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque Laurentienne ou la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elle offre également des services de courtage de plein exercice. La Banque Laurentienne est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers) de la période close le 31 janvier 2012 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 7 mars 2012.

2. Normes de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Surintendant des institutions financières (BSIF) Canada, les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada actuels. Ces états financiers sont les premiers états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Banque préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les méthodes comptables ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers. Le bilan consolidé d'ouverture à la date de transition du 1^{er} novembre 2010 a été préparé aux fins de la transition aux IFRS selon les méthodes comptables que la Banque prévoit adopter dans ses états financiers consolidés annuels au 31 octobre 2012 et pour l'exercice prenant fin à cette date. Les modifications futures aux IFRS, qui pourraient s'appliquer aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice prenant fin le 31 octobre 2012, pourraient entraîner le retraitement de ces états financiers, y compris les ajustements de transition comptabilisés au moment du basculement aux IFRS. La note 5 comprend les informations à fournir en vertu de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, concernant la première application des IFRS et les différences par rapport au référentiel comptable antérieur de la Banque, soit les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada ou PCGR).

Les présents états financiers doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 préparés selon les PCGR. Certaines informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS ont été incluses dans les présents états financiers.

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs financiers et les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net et tous les contrats dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur. Certains actifs et passifs financiers peuvent aussi refléter l'incidence des ajustements apportés à la comptabilité de couverture comme il est présenté ci-après.

La Banque présente son bilan consolidé dans l'ensemble par ordre de liquidités, et chaque poste du bilan comprend les soldes courants et non courants, le cas échéant.

Reclassement des chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période écoulée, sans que ce soit attribuable à la transition aux IFRS. La nature de ces ajustements dans les états financiers est décrite ci-après.

Reclassement de certains prêts hypothécaires

Des prêts hypothécaires à l'égard de propriétés et de projets de développement immobilier résidentiels qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels au bilan consolidé ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux afin de mieux refléter leur nature. Ce reclassement s'établissait à 527,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2011, à 505,9 millions \$ au 31 janvier 2011 et à 550,5 millions \$ au 31 octobre 2011. Des reclassements correspondants des provisions pour pertes sur prêts ainsi que des prêts douteux et des provisions ont été effectués.

Revenus de placement liés aux activités d'assurance

Les revenus de placement liés aux activités d'assurance d'un montant de 0,1 million \$ pour chacun des trimestres clos les 31 janvier 2011 et 31 octobre 2011, qui étaient auparavant comptabilisés comme faisant partie du revenu d'assurance crédit, ont été reclassés dans le revenu net d'intérêt.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS exige de la Banque qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations connexes. Les éléments les plus importants pour lesquels la Banque a fait des estimations sont la dépréciation des actifs, la juste valeur des instruments financiers, les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs, la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge par suite des regroupements d'entreprises, les impôts sur le résultat et les provisions et les passifs éventuels. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont justes.

La note 3 donne des précisions sur le jugement exercé pour évaluer la juste valeur des instruments financiers. Les autres éléments importants qui exigent que la direction exerce son jugement et formule des estimations sont présentés ci-après.

Dépréciation d'actifs

Provisions cumulatives pour pertes sur prêts

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts permettent d'ajuster la valeur des prêts pour refléter l'estimation, par la direction, des pertes subies dans les portefeuilles de prêts. Ces provisions dépendent notamment des estimations faites par la direction des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'incidence de la conjoncture économique et des conditions de marché. Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues pour établir les provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Les méthodes utilisées pour déterminer les provisions cumulatives pour pertes sur prêts sont présentées à la note 3.

Autres actifs financiers

Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et comme détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi trimestriel afin d'établir s'il existe une indication objective de dépréciation. En évaluant la baisse de valeur, la direction exerce son jugement et tient compte de nombreux faits spécifiques à chaque placement et de tous les facteurs qui pourraient indiquer qu'il existe une indication objective de dépréciation. La Banque fait aussi appel au jugement pour déterminer à quel moment comptabiliser une réduction de valeur. La décision de comptabiliser une réduction de valeur et la période au cours de laquelle cette dernière est comptabilisée pourraient changer si l'évaluation de ces facteurs par la direction diffère. Voir la note 3 pour des précisions sur la comptabilisation des actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à leur échéance.

2. Normes de présentation [suite]

Goodwill

Pour les besoins de la mise en œuvre de tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque qui représentent le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. Un test de dépréciation est effectué chaque année, et chaque fois qu'il y a une indication que l'UGT a pu se déprécier, sauf si certains critères sont respectés. Le test exige de comparer la valeur recouvrable de l'UGT avec la valeur comptable de ses actifs nets. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une réduction de valeur est imputée au résultat. La direction a recours à un certain nombre d'estimations importantes dont les taux de croissance projetés du résultat net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé dans le modèle de flux de trésorerie et le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT. La direction considère que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ces estimations prennent en compte les meilleures estimations de la direction, mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes qui sont hors du contrôle de la Banque. Des modifications apportées à l'une ou l'autre de ces estimations pourraient influencer considérablement sur le calcul de la valeur recouvrable et de la perte de valeur qui en résulterait.

Régimes de retraite et autres avantages du personnel futurs

Les avantages du personnel futurs pour les régimes de retraite à prestations définies et les autres avantages postérieurs à l'emploi sont calculés par des actuaires indépendants de la Banque d'après un certain nombre d'hypothèses formulées chaque année par la direction, comme les taux d'actualisation, le rendement prévu des actifs des régimes, les niveaux de rémunération futurs, l'augmentation du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite des employés. Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations définies et des actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence considérable sur l'actif (le passif) au titre des prestations définies ainsi que, en fonction de la capitalisation du régime, sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages du personnel futurs.

Regroupements d'entreprises

L'évaluation des actifs et des passifs identifiables des sociétés MRS au moment de leur comptabilisation initiale reposait sur de nombreuses hypothèses formulées par la direction, comme les estimations de flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Des modifications à ces hypothèses pourraient avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé du goodwill. Voir la note 14 pour de plus amples renseignements sur les actifs acquis et les passifs pris en charge en raison de l'acquisition des sociétés MRS.

Impôts sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent l'estimation par la direction de la valeur des reports en avant de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres différences temporelles. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses quant aux résultats des activités d'exercices futurs, au moment du renversement des différences temporelles et aux taux d'imposition en vigueur à la date du renversement, lesquels sont susceptibles de changer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. En outre, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôt différé soient réalisés avant leur expiration et, selon tous les éléments de preuve dont elle dispose, déterminer s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité des actifs d'impôt différé. En outre, pour déterminer la charge d'impôts sur le résultat comptabilisée à l'état du résultat consolidé, la direction interprète la législation fiscale de diverses juridictions. L'utilisation d'autres hypothèses ou interprétations pourrait se traduire par des charges d'impôts sur le résultat considérablement différentes.

Provisions et passifs éventuels

La direction exerce son jugement pour déterminer si un événement ou une transaction passé peut entraîner la comptabilisation de provisions ou d'un passif éventuel, par exemple dans le cas d'une action en justice ou de litiges en cours. Les provisions sont constituées lorsqu'il devient probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable. Outre la direction de la Banque, des spécialistes internes et externes en matière d'évaluation des provisions liées aux actions en justice et aux litiges en cours participent à l'évaluation de la probabilité et à l'estimation des montants en jeu. Toute modification à ces évaluations peut donner lieu à des ajustements des provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de la résolution des réclamations pourraient être notablement plus élevés ou plus bas que les montants comptabilisés pour ces réclamations.

Principes de consolidation

Les états financiers comprennent l'actif, le passif et les résultats des activités de la Banque et de toutes ses filiales, compte tenu de l'élimination des soldes et opérations intersociétés. Les états financiers des filiales de la Banque sont préparés pour la même période de présentation que celle de la Banque, selon les mêmes méthodes comptables.

Filiales consolidées

Les principales filiales de la Banque sont répertoriées dans le tableau ci-dessous. Toutes les filiales mentionnées sont constituées ou prorogées au Canada sous le régime d'une loi fédérale, à l'exception de V.R. Holding Insurance Company Ltd, qui est constituée sous le régime d'une loi de la Barbade.

B2B Trust	BLC Trust
M.R.S. Inc.	Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.
Compagnie de Fiducie M.R.S.	BLC Services financiers inc.
Services Valeurs Mobilières M.R.S. inc.	BLC Gestion de placements inc.
Corporation de Correspondants M.R.S.	V.R. Holding Insurance Company Ltd
Trust La Laurentienne du Canada inc.	

La Banque consolide aussi les entités ad hoc lorsque la substance de la relation entre la Banque et l'entité à détenteurs de droits variables indique que la Banque contrôle l'entité à détenteurs de droits variables. En règle générale, une entité à détenteurs de droits variables est une entité sur laquelle le contrôle s'exerce autrement que par la détention de droits de vote. Par conséquent, la Banque consolide Venture Reinsurance Ltd, entité détenue en partie par V.R. Holding Insurance Company Ltd.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

3.1 Instruments financiers

Le classement des instruments financiers au moment de la comptabilisation initiale dépend de l'objectif et de l'intention de la Banque en vertu desquels les instruments financiers ont été acquis et de leurs caractéristiques.

Instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction et les instruments financiers désignés par la Banque comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Par la suite, ils sont réévalués à la juste valeur et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés immédiatement à l'état des résultats consolidé, dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers ou dans les revenus tirés des activités de courtage. Le revenu d'intérêt gagné, l'amortissement des primes et escomptes ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêt selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les coûts de transaction et les autres frais associés aux instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers acquis en vue de leur revente à court terme, les engagements au titre des valeurs vendues à découvert et les dérivés non désignés à titre de couverture sont classés comme étant détenus à des fins de transaction.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers, autres que ceux détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés volontairement et de façon irrévocable comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation :

- permet d'éliminer ou de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation qui, autrement, résulterait du fait que des actifs ou des passifs sont évalués sur des bases différentes, ou que les profits et les pertes sur ces éléments sont comptabilisés sur des bases différentes; ou
- vise un actif ou un passif dont la gestion et l'évaluation du rendement sont fondées sur la juste valeur, en conformité avec une stratégie de gestion des risques ou de placement établie par écrit, et que l'information sur ce groupe d'éléments est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants de la Banque; ou
- vise un contrat qui contient au moins un dérivé incorporé modifiant de manière sensible les flux de trésorerie qui autrement découleraient du contrat; et
- permet de déterminer avec fiabilité la juste valeur des instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ou dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers disponibles à la vente sont acquis pour une période indéfinie et peuvent être vendus pour répondre à des besoins de liquidité ou à des changements de taux d'intérêt, de taux de change ou de prix d'instruments de capitaux propres.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement, y compris les coûts de transaction directs, et sont par la suite réévalués à la juste valeur au bilan consolidé. Les instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et pour lesquels une évaluation fiable ne peut pas être obtenue sont comptabilisés au coût. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés, déduction faite des impôts sur le résultat, dans les capitaux propres dans une réserve relative aux actifs disponibles à la vente comprise dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les actifs financiers soient vendus ou deviennent dépréciés. À la sortie d'un actif financier disponible à la vente, le profit ou la perte latent cumulé compris dans la réserve relative aux actifs disponibles à la vente est reclassé dans l'état des résultats consolidé pour la période et est présenté dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers.

Le revenu d'intérêt généré par les titres de créance disponibles à la vente est comptabilisé selon le taux d'intérêt effectif, calculé sur la durée de vie prévue de l'actif. Les primes et/ou les escomptes découlant de l'achat de valeurs mobilières comportant une échéance sont compris dans le calcul de leurs taux d'intérêt effectifs. Les dividendes sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt à la date ex-dividende.

Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, autres que des prêts et des créances, que la Banque a l'intention bien arrêtée et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Ces actifs financiers, y compris les coûts de transaction marginaux directs, sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement et évalués par la suite au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur.

Valeurs acquises en vertu de conventions de revente et engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat

La Banque conclut des achats à court terme de valeurs en vertu de conventions de revente ainsi que des ventes à court terme de valeurs en vertu de conventions de rachat à des prix et à des dates prédéterminés. Compte tenu du faible transfert de risque lié à ces achats et à ces ventes, ces conventions sont comptabilisées à titre de prêts et d'emprunts garantis.

Les valeurs acquises en vertu de conventions de revente ne sont pas comptabilisées comme des valeurs mobilières au bilan consolidé et la contrepartie versée, y compris les intérêts courus, est comptabilisée à titre de valeurs acquises en vertu de

conventions de revente. La différence entre le prix d'achat et le prix de revente est comptabilisée dans le revenu net d'intérêt et s'accumule sur la durée de la convention selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces conventions sont classées dans les prêts et créances.

Les valeurs vendues en vertu de conventions de rachat à une date future spécifiée ne sont pas décomptabilisées du bilan consolidé. La trésorerie correspondante reçue est comptabilisée au bilan consolidé avec une obligation correspondante de retour, y compris les intérêts courus, à titre de passif dans les engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat, reflétant ainsi la substance économique de la transaction, soit comme un prêt à la Banque. La différence entre le prix de vente et le prix de rachat est considérée comme de l'intérêt et comptabilisée sur la durée de la convention selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces conventions sont généralement classées à titre de passifs financiers au coût amorti.

Prêt et emprunt de valeurs mobilières

Les transactions de prêt et d'emprunt de valeurs mobilières sont habituellement garanties par des valeurs mobilières ou de la trésorerie. Le transfert de valeurs mobilières à des contreparties est reflété uniquement au bilan consolidé si les risques et les avantages rattachés aux droits de propriété sont également transférés. La trésorerie fournie ou reçue en garantie est comptabilisée à titre d'actif ou de passif.

Valeurs mobilières vendues à découvert

Si les valeurs acquises en vertu de conventions de revente sont ensuite vendues à des tiers, l'obligation de retour des valeurs mobilières est comptabilisée à titre de vente à découvert dans les engagements au titre des valeurs vendues à découvert et évaluée à la juste valeur, les profits et les pertes étant inclus dans les autres revenus, au poste Revenus de trésorerie et de marchés financiers. Ces ventes à découvert sont classées comme des passifs détenus à des fins de transaction.

Les valeurs mobilières empruntées ne sont pas comptabilisées au bilan consolidé, sauf si elles sont alors vendues à des tiers, auquel cas l'obligation de retour des valeurs mobilières est aussi comptabilisée à titre de vente à découvert.

Prêts

Les prêts représentent des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables, si bien qu'ils sont classés dans les prêts et créances. Toutefois, un actif financier coté sur un marché actif ne remplit pas les conditions requises pour être classé dans les prêts et créances et doit être classé dans les actifs financiers détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance. Par ailleurs, les prêts que la Banque pourrait avoir l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir rapproché, de même que les prêts en vertu desquels la Banque peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour d'autres raisons que la détérioration du crédit, seraient classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Les prêts sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de règlement au bilan consolidé. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif au bilan, déduction faite des provisions cumulatives pour pertes sur prêts et de tout intérêt non gagné. Le revenu d'intérêt sur les prêts est comptabilisé au moyen de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions et les honoraires de montage reçus au titre des prêts sont considérés comme étant des ajustements du rendement des prêts et sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les honoraires de montage et les autres frais payés sont portés en réduction du revenu d'intérêt sur la durée des prêts. Les frais perçus en raison du remboursement anticipé de prêts sont inclus dans le revenu d'intérêt lorsque les prêts sont remboursés.

Prêts renégociés

Sous réserve d'une évaluation au cas par cas, la Banque peut restructurer un prêt ou réaliser la garantie. La restructuration peut comprendre la prorogation des modalités de paiement et l'acceptation de nouvelles conditions de prêt. Une fois les modalités renégociées, toute perte de valeur est évaluée selon le taux d'intérêt effectif calculé avant la modification des modalités et le prêt n'est dorénavant plus considéré comme étant en souffrance. Les prêts continuent d'être soumis à des tests de dépréciation, calculés au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

Biens saisis

Les biens acquis en règlement d'un prêt et destinés à être vendus sont évalués initialement à leur juste valeur diminuée des frais de vente estimés, au poste Autres actifs. La différence entre la valeur comptable du prêt avant la saisie et le montant auquel les biens saisis sont évalués initialement est comptabilisée à même la provision pour pertes sur prêts.

Toute variation ultérieure de leur juste valeur, sans toutefois excéder les pertes cumulées après la date de saisie, est comptabilisée dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé. Les revenus générés par les biens saisis ainsi que les dépenses d'exploitation sont inclus dans les autres revenus et les frais autres que d'intérêt. Si les biens sont destinés à être détenus et utilisés, ils sont mesurés initialement à leur juste valeur, puis comptabilisés de la même manière que des biens semblables acquis dans le cours normal de l'activité.

Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant de l'actif expirent ou que les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant de l'actif financier et pratiquement tous les risques et avantages rattachés au droit de propriété de l'actif sont transférés à un tiers. Lorsqu'un actif financier est entièrement décomptabilisé, un profit ou une perte est comptabilisé à l'état des résultats consolidé à un montant correspondant à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la contrepartie reçue.

Titrisation

La titrisation des prêts hypothécaires fait partie des stratégies de gestion des liquidités et du capital de la Banque. Ainsi, la Banque participe au programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TH) créés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) et vend également des prêts hypothécaires à d'autres entités ad hoc. Les transferts de groupes de prêts hypothécaires en vertu de ces programmes n'entraînent pas la décomptabilisation des prêts hypothécaires du bilan consolidé de la Banque étant donné que celle-ci conserve la quasi-totalité des risques et avantages attachés aux prêts. En conséquence, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés continuent d'être comptabilisés à titre de prêts au bilan consolidé. De plus, ces opérations entraînent la comptabilisation d'une dette liée aux activités de titrisation au moment où de la trésorerie est reçue par suite des opérations de titrisation.

Dépréciation des actifs financiers

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente font l'objet d'un suivi régulier afin d'établir s'il existe une indication objective de dépréciation. En évaluant la baisse de valeur, la Banque tient compte de nombreux faits spécifiques à chaque placement et de tous les facteurs qui pourraient indiquer qu'il y a eu dépréciation. La Banque fait aussi appel au jugement pour déterminer à quel moment comptabiliser une perte de valeur.

En ce qui a trait aux titres de capitaux propres disponibles à la vente, une baisse importante ou prolongée de leur juste valeur en deçà de leur coût est considérée comme une indication objective de dépréciation. Si les titres de capitaux propres disponibles à la vente sont dépréciés, la perte cumulative, évaluée comme étant la différence entre le coût d'acquisition (déduction faite des remboursements du capital et de l'amortissement) et la juste valeur actuelle, moins toute perte de valeur antérieurement comptabilisée, est soustraite de la réserve relative aux actifs disponibles à la vente et comptabilisée dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers à l'état des résultats consolidé. Les pertes de valeur des titres de capitaux propres ne sont pas renversées par le biais de l'état des résultats consolidé. Les augmentations ultérieures de la juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisées dans la réserve relative aux actifs disponibles à la vente tandis que les diminutions ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats consolidé.

En ce qui a trait aux titres de créance disponibles à la vente, une indication objective de dépréciation comprend une difficulté financière importante de l'émetteur ou de la contrepartie, un défaut de paiement des intérêts ou du capital ou la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur. La perte de valeur représente la perte cumulative évaluée comme étant la différence entre le coût amorti et la juste valeur actuelle, moins toute perte de valeur antérieurement comptabilisée. Le revenu d'intérêt futur est calculé à partir de la valeur comptable réduite et du même taux d'intérêt que celui ayant servi à actualiser les flux de trésorerie futurs dans le but d'évaluer la perte de valeur. Une baisse ultérieure de la juste valeur de l'instrument est également comptabilisée à l'état des résultats. Si la juste valeur d'un titre de créance augmente au

cours d'une période ultérieure, l'augmentation est comptabilisée dans la réserve relative aux actifs disponibles à la vente. Toutefois, si l'augmentation peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la perte de valeur à l'état des résultats consolidé, la perte de valeur est renversée par le biais de l'état des résultats consolidé jusqu'à concurrence de l'augmentation de la juste valeur.

Dépréciation des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance

Un actif financier détenu jusqu'à l'échéance est déprécié et des pertes de valeur sont subies s'il existe une indication objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un «événement générateur de pertes») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif, y compris les intérêts courus, et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus estimés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif.

Dépréciation des prêts

Un prêt ou un groupe de prêts est déprécié et des pertes de valeur sont subies s'il existe une indication objective de la perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un «événement générateur de pertes») et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés du prêt ou du groupe de prêts, qui peut être estimé de façon fiable.

Est considérée comme une indication objective de dépréciation, notamment le fait :

- qu'il existe des motifs de croire qu'une tranche du capital ou des intérêts ne peut être recouvrée en raison des difficultés financières importantes de l'émetteur ou de la contrepartie; ou
- que le remboursement du capital et des intérêts est en souffrance depuis 90 jours ou plus, à moins que le prêt soit entièrement garanti ou en voie de recouvrement, sauf en ce qui concerne les soldes de cartes de crédit; ou
- que le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis plus de 180 jours, à moins que le capital soit garanti ou assuré par le gouvernement du Canada, un gouvernement provincial ou un organisme gouvernemental canadien; ou
- que les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis plus de 365 jours, peu importe les garanties.

À chaque date du bilan, la Banque évalue si des indications objectives de dépréciation existent individuellement pour chaque prêt important ou collectivement pour des prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. Si la Banque détermine qu'aucune indication objective de dépréciation n'existe pour un prêt évalué individuellement, elle inclut le prêt dans un portefeuille de prêts possédant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation. Les prêts soumis à un test de dépréciation individuel et pour lesquels une perte de valeur est comptabilisée, ou continue de l'être, ne sont pas inclus dans un test de dépréciation collectif.

S'il existe une indication objective de perte de valeur, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt, y compris les intérêts courus, et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus estimés. La valeur comptable du prêt est réduite au moyen d'un compte de provision cumulative et le montant de la perte est comptabilisé à l'état des résultats consolidé à titre de composante de la provision pour pertes sur prêts.

La valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés est calculée en utilisant le taux d'intérêt effectif initial du prêt. Le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt garanti tient compte des flux de trésorerie qui peuvent découler d'une saisie, moins les coûts liés à l'obtention ou à la vente de la garantie, que la saisie soit probable ou non. Une fois établie, la valeur actualisée est désactualisée sur la période comprise entre la comptabilisation initiale de la provision et la date du recouvrement éventuel estimée de la valeur future du prêt, donnant lieu ainsi à la comptabilisation d'intérêts à l'état des résultats, dans les revenus d'intérêt. Si la perte de valeur est recouvrée ultérieurement, le recouvrement est crédité à la provision pour pertes sur prêts.

Provisions cumulatives collectives

Une provision cumulative collective est calculée pour tous les prêts jugés négligeables lorsqu'ils sont considérés individuellement et qui ne sont soumis à aucun test de dépréciation individuel. De plus, une provision cumulative collective est calculée pour les prêts qui ont fait individuellement l'objet d'une évaluation de dépréciation et qui s'avèrent ne pas être dépréciés. Ces prêts sont évalués collectivement, par groupes d'actifs possédant des caractéristiques de risque similaires,

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

pour déterminer s'il faut établir une provision en raison d'événements générateurs de pertes survenus mais non identifiés pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation mais dont l'incidence n'est pas encore évidente.

Pour établir les provisions cumulatives collectives, la Banque utilise un modèle fondé sur la notation interne des risques des facilités de crédit et sur la probabilité de défaut connexe, ainsi que sur la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité. La probabilité de défaut et la perte en cas de défaut tient compte de l'historique de la Banque. La provision cumulative collective est ajustée pour tenir compte des modifications apportées aux portefeuilles et aux politiques de crédit et est constituée pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Cette estimation tient compte de la conjoncture économique et des conditions de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle.

La provision liée aux risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certains montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, est comptabilisée dans les autres passifs.

Acceptations et engagements de clients en contrepartie d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la Banque à l'égard d'instruments négociables à court terme émis par ses clients en faveur de tiers et garantis par la Banque. Les acceptations sont classées dans les autres passifs. Le recours contre le client, dans le cas où ces obligations se traduiraient par un débours, est comptabilisé comme un élément d'actif correspondant et classé dans les prêts et créances. Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

Dérivés et couvertures

Les dérivés sont principalement utilisés pour gérer les risques de la Banque liés aux taux d'intérêt et aux devises et, à l'occasion, ils sont utilisés dans des activités de négociation ou pour répondre aux besoins de clients.

Tous les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans les autres actifs ou passifs, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou dans d'autres contrats qui ne sont pas étroitement liés à l'instrument financier ou au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des dérivés sont immédiatement comptabilisées dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers, sauf en ce qui concerne les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, comme il est décrit ci-après. Le revenu ou les frais d'intérêt liés aux dérivés sont comptabilisés dans le revenu net d'intérêt à l'état des résultats consolidé.

Comptabilité de couverture

Lorsque des dérivés sont utilisés pour gérer ses propres risques, la Banque détermine, pour chaque dérivé, si la comptabilité de couverture est appropriée. Le cas échéant, la Banque documente la relation de couverture en bonne et due forme, y compris le type de couverture, soit la couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie, l'élément couvert, l'objectif de gestion du risque, la stratégie de couverture et la méthode d'évaluation de son efficacité. La comptabilité de couverture est considérée comme étant appropriée lorsque le dérivé est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuable au risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. L'efficacité est généralement réévaluée mensuellement au moyen de modèles de régressions statistiques.

Couverture de juste valeur

Les opérations de couverture de juste valeur comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir les variations de la juste valeur d'actifs, de passifs ou d'engagements fermes.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert sont comptabilisées à l'état des résultats consolidé, au poste revenus de trésorerie et de marchés financiers, et moyennant un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'élément couvert au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont contrebalancées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture. Si la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est vendu ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse de manière prospective. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert lié à une relation de couverture qui cesse d'être efficace ou dont le dérivé de

couverture est résilié ou vendu est comptabilisé dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où l'élément couvert influe sur les résultats. La comptabilité de couverture cesse également à la vente ou à la résiliation anticipée de l'élément couvert, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert est alors immédiatement comptabilisé dans les autres revenus.

Couverture de flux de trésorerie

Les opérations de couverture de flux de trésorerie comprennent principalement des swaps de taux d'intérêt servant à couvrir le risque de variation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif assorti d'un taux variable.

Pour ces relations de couverture, les variations de la juste valeur liées à la portion efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la portion inefficace de la couverture sont comptabilisées immédiatement à l'état des résultats consolidé. Les variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reclassées à l'état des résultats consolidé, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats.

Si la relation de couverture cesse d'être efficace, ou si l'élément de couverture est vendu ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse de manière prospective. Les variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relatives à une relation de couverture de flux de trésorerie qui cesse d'être efficace ou pour laquelle l'instrument de couverture est vendu ou résilié avant l'échéance sont reclassées à l'état des résultats consolidé, dans le revenu net d'intérêt, au cours des périodes où les flux de trésorerie constituant l'élément couvert influent sur les résultats. En outre, si l'élément couvert est cédé ou résilié avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse également, et les variations de la juste valeur comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global sont alors immédiatement reclassées dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

Dépôts

Les dépôts sont initialement évalués à la juste valeur, laquelle constitue généralement la contrepartie reçue, déduction faite des coûts engagés directement attribuables aux transactions. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions payées et les autres honoraires sont ajoutés aux frais d'intérêt sur la durée des dépôts. Les dépôts sont classés à titre de passifs financiers au coût amorti. Les dépôts sont présentés au bilan consolidé après déduction des commissions et des autres frais non amortis.

Contrats de dépôts indexés

Certaines obligations de dépôt, comme les certificats de placement garanti indexés sur actions, dont l'obligation de dépôt varie selon le rendement d'indices boursiers, peuvent être assujetties à un prix de rachat minimal garanti, comme l'obligation de remettre à l'investisseur son investissement initial à la date d'échéance. Ces obligations comportent un instrument dérivé incorporé devant être comptabilisé séparément. Par conséquent, comme tout dérivé, il est comptabilisé à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats consolidé, à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers. L'obligation de dépôt, excluant le dérivé incorporé, est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation de dépôt, incluant le dérivé incorporé, est présentée au bilan consolidé, à titre de dépôts de particuliers.

Dette liée aux activités de titrisation

La dette liée aux activités de titrisation est initialement évaluée à la juste valeur, laquelle correspond généralement à la contrepartie reçue, déduction faite des coûts engagés directement attribuables aux transactions. Par la suite, la dette est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, en vertu de laquelle les frais d'intérêt sont répartis sur la durée prévue de l'emprunt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable de l'obligation.

Dette subordonnée

La dette subordonnée est comptabilisée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est classée dans les autres passifs. Les frais d'intérêt sur la dette subordonnée sont comptabilisés au moyen de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions payées et les autres frais sont ajoutés aux frais d'intérêt sur la durée de la dette subordonnée.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale est généralement le prix de la transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions observables sur les marchés pour le même instrument ou être calculée selon une autre technique d'évaluation dont les variables comprennent uniquement des données provenant de marchés observables.

Après la comptabilisation initiale, la juste valeur des instruments financiers qui sont cotés sur des marchés actifs est généralement fondée sur les cours acheteur, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeur, pour les passifs financiers. Lorsque les instruments financiers ne sont pas cotés sur des marchés actifs, les justes valeurs sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui intègrent, entre autres, les prix de marché actuels d'instruments financiers présentant des caractéristiques et des profils de risque semblables, les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Dans certains cas, des paramètres qui ne reposent pas sur des facteurs de marché observables doivent également être utilisés. Les évaluations peuvent également être ajustées afin de refléter l'incertitude liée à ces paramètres. Notamment, des ajustements de l'évaluation peuvent être apportés à l'égard de la liquidité ou du risque de crédit de la contrepartie liés à des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

La juste valeur des dérivés est généralement déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui intègrent certaines données observables, notamment les prix de marché actuels et les prix contractuels des instruments sous-jacents, les courbes de rendement et les facteurs de volatilité. Comme il faut faire preuve de jugement dans l'application de bon nombre des techniques d'évaluation et d'estimation acceptables, les justes valeurs calculées peuvent varier entre les intervenants sur les marchés. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée si bien qu'elle ne peut pas être représentative des justes valeurs futures. Elle ne peut pas non plus être considérée comme réalisable dans le cas d'un règlement immédiat de ces instruments.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers font l'objet d'une compensation et le solde net est présenté dans le bilan consolidé lorsque la Banque a un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation entre les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les revenus et les frais ne sont pas compensés à l'état des résultats consolidé sauf si une norme ou une interprétation comptable l'exige ou le permet et qu'il en est ainsi stipulé dans les méthodes comptables de la Banque.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, y compris les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des biens, moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur. Les ajouts et les dépenses ultérieures ne sont incorporés au coût de l'actif que dans la mesure où ils accroissent les avantages économiques futurs devant être obtenus de ces biens.

Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire pour réduire le coût des immobilisations corporelles à leurs valeurs résiduelles sur leur durée d'utilité estimée. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées se présentent comme suit :

	Période
Locaux	25 à 40 ans
Améliorations locatives	Le moindre de la durée du bail plus la première option de renouvellement, ou de la durée d'utilité
Matériel et mobilier	3 à 10 ans
Matériel informatique	5 à 10 ans

Les valeurs résiduelles sous-jacentes au calcul de l'amortissement des immobilisations corporelles font l'objet d'une observation constante pour prendre en compte tout changement de circonstance. La durée d'utilisation et la méthode d'amortissement sont également revues régulièrement, au moins à la fin de chaque exercice, et ajustées au besoin. Ces changements sont traités comme des modifications d'estimations comptables.

Dépréciation

Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, elle est considérée comme étant dépréciée et est immédiatement réduite à sa valeur recouvrable. Les actifs sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Il incombe à la direction d'évaluer si ces événements ou circonstances existent. Aucune immobilisation corporelle n'était dépréciée aux 31 janvier 2012 et 2011.

3.3 Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, déduction faite de tout cumul de pertes de valeur.

Pour les besoins de la mise en œuvre de tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté, à partir de la date de l'acquisition, à chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT de la Banque, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Chaque unité à laquelle le goodwill est affecté représente au sein de la Banque le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne et n'est pas plus grand qu'un secteur opérationnel. La Banque a affecté le goodwill découlant des regroupements d'entreprises au secteur B2B Trust ainsi qu'à une partie du secteur Particuliers et PME-Québec, désignée unité de détail, qui comprend les activités de toutes les succursales et les activités des autres services bancaires de détail au Québec.

Le goodwill est soumis annuellement à un test de dépréciation, ou plus fréquemment, si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu subir une dépréciation, en comparant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus provenant des UGT avec la valeur comptable de ses actifs nets, y compris le goodwill attribuable. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas renversées.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée et qui se composent principalement des relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et des relations clients, ainsi que des dépôts de base, sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit de trois à quatorze ans. Les logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, soit de cinq à dix ans.

Les immobilisations incorporelles dont la durée de vie est limitée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être pleinement recouvrable. Lorsque la valeur comptable nette dépasse l'estimation des flux de trésorerie nets futurs actualisés, les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont considérées comme étant dépréciées et ramenées à leur valeur recouvrable.

Toute dépréciation découlant d'une baisse de valeur du goodwill ou des immobilisations incorporelles est comptabilisée au résultat net au cours de la période pendant laquelle les pertes sont subies.

3.4 Avantages du personnel

La Banque offre des avantages à court terme, notamment les salaires, l'assurance vie et l'assurance maladie, les congés annuels ainsi que d'autres régimes incitatifs. La Banque offre aussi des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite, de même que l'assurance vie et l'assurance maladie pour certains employés ayant pris leur retraite.

Avantages à court terme

La Banque comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé des services rendus par son personnel en contrepartie d'avantages du personnel.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

Avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre un certain nombre de régimes capitalisés à prestations définies, y compris certains volets à cotisations définies. La capitalisation des régimes est généralement assurée à la fois par la Banque et les employés participants aux régimes.

Régimes de retraite à prestations définies

Les régimes de retraite à prestations définies sont habituellement fondés sur le nombre d'années de service, l'âge, les cotisations et le salaire moyen. L'actif ou le passif au titre des prestations définies, comptabilisé au bilan consolidé, correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, moins la juste valeur des actifs du régime à la date du bilan et les ajustements découlant de tout écart actuariel et des coûts des services passés non comptabilisés dont les droits y rattachés ne sont pas acquis.

Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'effet des écarts entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit), ainsi que l'effet de l'évolution des hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels nets sont amortis si, au début de l'exercice, le solde non amorti du profit ou de la perte excède 10 % de l'obligation au titre des prestations définies ou de la valeur marchande des actifs des régimes si celle-ci est plus élevée. Cet excédent est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés couverts, qui variait de quatre à onze ans selon les régimes.

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est évaluée selon les sorties de trésorerie futures estimées actualisées au moyen des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première catégorie dont l'échéance se rapproche de celle des obligations au titre des prestations définies connexes. Les actifs des régimes de retraite sont évalués à leur juste valeur.

La valeur de l'actif au titre d'un régime de retraite se limite à la somme des pertes actuarielles et du coût des services passés non encore comptabilisé ainsi qu'à la valeur actuelle des avantages économiques disponibles sous la forme de remboursements provenant du régime ou de réductions des cotisations futures au régime. Le coût des avantages offerts en vertu des régimes est établi pour chaque régime au moyen de la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées qui comporte divers paramètres, comme les hypothèses démographiques, la probabilité de départ anticipé à la retraite, la hausse future des salaires, le taux d'actualisation et le taux d'inflation général.

Les coûts comptabilisés au titre des prestations définies au poste Salaires et avantages du personnel à l'état des résultats consolidé comprennent : a) le coût des services rendus de l'exercice, b) les frais d'intérêt liés à l'obligation au titre des prestations définies, c) le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, d) l'amortissement des écarts actuariels et e) la variation de la provision pour perte de valeur.

Le coût des services passés est comptabilisé en charges sur une base linéaire sur la période moyenne pendant laquelle les avantages sont acquis. Si les avantages sont acquis immédiatement après le lancement du régime de retraite, ou après y avoir apporté des modifications, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

Régimes de retraite à cotisations définies

Dans le cadre des régimes de retraite, la Banque a également des régimes de retraite à cotisations définies. Les cotisations payables à ces régimes à cotisations définies sont versées au rythme des services rendus à la Banque par les employés et sont comptabilisées en charges au poste salaires et avantages du personnel. Les cotisations impayées sont comptabilisées à titre de passif.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre d'autres avantages postérieurs à l'emploi à ses employés, notamment un régime de continuation de salaire lors de congés de maternité et le paiement des primes de régimes d'assurance collective lors d'une période d'invalidité ou de congés de maternité. De plus, certains retraités bénéficient d'avantages complémentaires de retraite, tels que l'assurance maladie et l'assurance vie. Le coût de ces avantages est comptabilisé au cours de la carrière active des employés selon des méthodes comptables similaires à celles appliquées aux régimes de retraite à prestations définies.

3.5 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont des passifs dont les échéances ou les montants sont incertains. Elles sont comptabilisées lorsque la Banque a une obligation juridique ou implicite actuelle découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit requise pour régler l'obligation et que le coût peut être estimé de façon fiable.

Des informations sont fournies sur les passifs éventuels quand la Banque a une obligation possible dans le cas où des événements futurs incertains se produisent, ou une obligation actuelle découlant d'un événement passé, mais dont le paiement n'est pas probable ou que le montant ne peut être évalué de façon fiable.

3.6 Impôts sur le résultat

La Banque utilise la méthode axée sur le bilan et comptabilise les actifs ou passifs d'impôts différés liés aux reports de pertes prospectifs et autres différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon les lois fiscales et les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date à laquelle les différences sont prévues s'inverser. Une provision pour perte de valeur est établie, au besoin, afin de ramener la valeur des actifs d'impôts différés au montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable. Tous les montants découlant des changements de taux d'imposition sont comptabilisés dans le résultat net, sauf s'ils sont liés à des éléments précédemment comptabilisés ailleurs que dans le résultat net, auquel cas ils sont comptabilisés dans les capitaux propres.

3.7 Résultat par action

La Banque calcule le résultat de base par action en divisant le résultat net de la période, moins les dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts sur le résultat y afférents, ainsi que les primes au rachat d'actions privilégiées, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat de base, ajusté pour tenir compte des effets des actions ordinaires potentiellement dilutives, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté pour la période, qui tient compte de l'effet des actions ordinaires potentiellement dilutives.

3.8 Assurance

En vertu d'une convention avec une société d'assurance non apparentée, la Banque est engagée principalement dans des activités liées à l'assurance crédit en cas de décès ou d'invalidité. Les primes d'assurance sont comptabilisées comme des revenus, déduction faite de la réassurance, au prorata sur la durée des polices sous-jacentes. Les réclamations d'assurance et les changements apportés aux estimations des indemnités liées aux polices d'assurance sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Ces activités sont présentées dans les autres revenus, au poste Revenus d'assurance crédit.

3.9 Paiements fondés sur des actions

La Banque offre une rémunération fondée sur les actions à certains employés et administrateurs.

La charge de rémunération liée aux instruments de capitaux propres (options d'achat d'actions) est comptabilisée selon l'estimation la plus probable du nombre d'instruments pour lesquels il est prévu que les droits deviendront acquis, des révisions de cette estimation étant effectuées si des informations ultérieures indiquent qu'il est probable que les extinctions réelles différeront de l'estimation initiale. Les options d'achat d'actions sont passées en charges, donnant lieu à une augmentation correspondante dans la réserve pour paiements fondés sur des actions, dans les capitaux propres.

Les droits à la plus-value des actions, les unités d'actions restreintes, les unités d'actions de performance et les unités d'actions différées sont comptabilisés à titre de paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie et sont passés en charges, un passif correspondant étant comptabilisé, selon la juste valeur des actions ordinaires de la Banque et, en ce qui a trait aux unités d'actions de performance, des conditions de performance spécifiques. La variation de la valeur des droits et des unités découlant des variations de la juste valeur des actions ordinaires de la Banque ou des changements de conditions de performance spécifiques et des dividendes crédités est comptabilisée dans les résultats au cours de la période d'acquisition des droits, contrebalancée par l'incidence des swaps sur rendement total utilisés pour gérer la variabilité du passif connexe.

3. Sommaire des principales méthodes comptables [suite]

La rémunération fondée sur les actions est comptabilisée à titre de charge de rémunération sur la période d'acquisition des droits pertinente.

Les cotisations de la Banque liées au régime d'achat d'actions des employés sont comptabilisées à titre de charge de rémunération.

3.10 Biens administrés et biens sous gestion

La Banque administre et gère des biens détenus par des clients qui ne sont pas inscrits au bilan consolidé. Les revenus tirés de l'administration et de la gestion de ces biens sont inscrits dans les autres revenus à mesure que les services sont rendus.

3.11 Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de toutes les entités du groupe. Les actifs financiers et les passifs financiers libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens mensuels. Les profits et les pertes réalisés et latents découlant de la conversion de monnaies étrangères sont compris dans les autres revenus.

3.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent à la trésorerie et aux dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques et sont classés dans la catégorie des prêts et créances. La trésorerie comprend les billets de banque et les pièces de monnaie.

3.13 Contrats de location

La Banque a conclu des contrats de location pour ses locaux et d'autres contrats. Ces contrats sont comptabilisés à titre de contrats de location simple étant donné qu'ils ne transfèrent pas la quasi-totalité des risques et avantages attachés au droit de propriété de ces biens loués. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés dans les frais autres que d'intérêt à l'état des résultats consolidé selon une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.14 Capital-actions

Coût d'émission des actions

Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres en déduction du produit, nets des impôts sur le résultat connexes.

Dividendes sur actions ordinaires

Les dividendes sur actions ordinaires sont comptabilisés dans les capitaux propres au cours de la période où ils sont approuvés par le conseil d'administration de la Banque.

4. Modifications de méthodes comptables à venir

La section qui suit présente les modifications de méthodes comptables à venir qui s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, au plus tôt. La Banque n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié, puis révisé en octobre 2010, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le cadre de la première phase de son projet en cours visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9, qui doit être appliquée rétrospectivement, est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Elle contient de nouvelles exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers qui font partie du champ d'application de l'IAS 39.

Selon la norme, tous les actifs financiers doivent être classés, d'après le modèle d'affaires de l'entité en matière de gestion des actifs financiers et selon les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers, dans l'une des trois catégories suivantes : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des capitaux propres.

Les passifs financiers seront classés dans les mêmes catégories définies par l'IAS 39; toutefois, l'évaluation des passifs financiers selon l'option à la juste valeur a été modifiée au niveau du propre risque de crédit de l'entité.

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, et IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et qui devront être appliquées rétrospectivement.

L'IFRS 10 remplace les exigences de consolidation de la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas où une entité contrôle au moins une autre entité. La norme s'appuie sur les principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur qui détermine si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme contient des indications additionnelles pour la détermination du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer qui détient le contrôle.

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et fournit des indications sur la comptabilisation des partenariats qui mettent l'accent sur les droits et les obligations des partenariats plutôt que sur leur forme juridique. La norme élimine la possibilité de comptabiliser les partenariats au moyen de la méthode de la consolidation proportionnelle ainsi que la distinction entre les actifs contrôlés conjointement et les activités contrôlées conjointement.

L'IFRS 12 contient des exigences à l'égard des informations à fournir sur les filiales, les partenariats et les entreprises associées, ainsi que sur les entités structurées, qui remplacent les exigences existantes.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et qui devra être appliquée prospectivement. L'IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour l'évaluation de la juste valeur lorsque la juste valeur est exigée ou permise pour les IFRS et rehausse les exigences en matière d'informations à fournir lorsque la juste valeur est requise.

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et qui devra être appliquée rétrospectivement.

4. Modifications de méthodes comptables à venir [suite]

Les modifications apportées à l'IAS 19 éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations définies, connue comme la «méthode du corridor», que la Banque utilise à l'heure actuelle, et exigent que les réévaluations soient présentées dans les autres éléments du résultat global.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à l'IAS 32 afin de clarifier les critères de compensation des instruments financiers. Ces modifications, qui redressent des incohérences de la pratique courante relative à l'application des critères de compensation de l'IAS 32, seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, et devront être appliquées rétrospectivement. En outre, en décembre 2011, l'IASB a publié des modifications connexes à l'IFRS 7 pour inclure de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir qui devraient aider les utilisateurs à mieux évaluer l'incidence, réelle ou potentielle, des contrats de compensation sur la situation financière d'une entité. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 et devront être appliquées rétrospectivement.

5. Adoption des IFRS

La Banque a adopté les IFRS en date du 1^{er} novembre 2011. Pour les périodes et l'exercice clos jusqu'au 31 octobre 2011, la Banque a préparé ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada) antérieurs. Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice prenant fin le 31 octobre 2012 seront les premiers états financiers annuels préparés selon les IFRS. La date de transition de la Banque étant le 1^{er} novembre 2010 (la date de transition), celle-ci a préparé son bilan consolidé d'ouverture à cette date. Les présents états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables décrites à la note 3. En définitive, la Banque préparera son bilan consolidé d'ouverture et ses états financiers consolidés pour les exercices 2011 et 2012 selon les IFRS existantes entrées en vigueur le 31 octobre 2012 ou avant. Par conséquent, le bilan d'ouverture et les états financiers consolidés pour les exercices 2011 et 2012 pourraient différer des présents états financiers.

La note 5 décrit les incidences de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur le bilan consolidé et les capitaux propres consolidés présentés au 1^{er} novembre 2010, au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2011, ainsi que sur les résultats consolidés pour les trimestres clos le 31 janvier 2011 et le 31 octobre 2011. Le résultat global consolidé est présenté pour les trimestres clos le 31 janvier 2011 et le 31 octobre 2011 et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

5.1 Exemptions et exceptions selon l'IFRS 1

L'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, fournit des indications sur la première application des IFRS. Elle exige en général d'un premier adoptant qu'il applique rétrospectivement l'ensemble des IFRS en vigueur à la fin de sa première période annuelle de présentation de l'information financière (le 31 octobre 2012, pour la Banque). En outre, elle contient certaines exemptions et exceptions au principe général d'application rétrospective, en vue de faciliter la transition aux IFRS. La Banque a analysé ces exceptions et exemptions et a fait des choix en vue de la préparation de son bilan d'ouverture selon les IFRS. Les exemptions et les exceptions à l'égard de l'exigence d'application rétrospective des IFRS que la Banque a décidé d'appliquer sont décrites ci-après.

Exemptions facultatives à l'égard de l'exigence d'application rétrospective

La Banque s'est prévaluée de certaines exemptions facultatives à l'égard de l'exigence d'application rétrospective des IFRS au moment de la préparation de son bilan d'ouverture. Les exemptions dont elle s'est prévaluée sont décrites ci-après :

a) Titrisation

De manière générale, les opérations de titrisation de la Banque ne satisferaient pas aux critères de décomptabilisation de la norme IAS 39. L'IFRS 1 fournit l'option de se prévaloir des droits acquis à l'égard de certaines opérations de titrisation conclues jusqu'à la date de transition d'une entité ou à une autre date déterminée par l'entité, plutôt que le 1^{er} janvier 2004, soit la date obligatoire actuelle. Toutefois, conformément à la position du BSIF, la Banque a appliqué les dispositions relatives à la décomptabilisation de l'IAS 39 aux opérations de titrisation antérieures.

b) Désignation des instruments financiers

Selon l'IAS 39, les entités peuvent faire certaines désignations, mais seulement à la comptabilisation initiale. L'IFRS 1 autorise une entité à désigner un actif financier comptabilisé antérieurement comme étant disponible à la vente ou comme étant un actif financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition aux IFRS.

Selon les PCGR du Canada, certaines valeurs mobilières détenues à titre de couvertures économiques des activités de titrisation hors bilan avaient été désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire une disparité de traitement comptable qui aurait résulté du fait que ces actifs eut été évalués différemment des swaps de titrisation connexes. Selon les IFRS, ces opérations de titrisation antérieures ne satisfont pas aux exigences en matière de décomptabilisation et les swaps de titrisation connexes ne sont plus comptabilisés au bilan. Afin de rendre conforme la comptabilisation des revenus tirés de ces transactions, la Banque a désigné ces valeurs mobilières comme étant disponibles à la vente. De plus, la comptabilisation des opérations de titrisation antérieures selon les IFRS a donné lieu à la comptabilisation initiale et au classement des actifs de remplacement comme il est précisé à la note 5.6 a).

En ce qui concerne les autres instruments financiers, la Banque a maintenu ses désignations existantes, telles qu'elles étaient établies au 1^{er} novembre 2010.

c) Regroupements d'entreprises

L'IFRS 1 fournit l'option d'appliquer l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, de manière prospective à compter de la date de transition ou de manière rétrospective à tout regroupement d'entreprises passé, dans la mesure où l'IFRS 3 est appliquée de manière uniforme à compter de la date de ce regroupement d'entreprises jusqu'à la date de transition. La Banque a opté pour l'application de cette exemption et a choisi le 1^{er} novembre 2000 comme date de retraitement des regroupements d'entreprises passés. La valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles a été modifiée à la date de transition, comme il est expliqué à la note 5.6 e).

d) Avantages du personnel

Plutôt que de retraiter la comptabilisation des régimes des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les écarts actuariels non amortis, de la date de leur mise en place jusqu'à la date de transition comme si l'IAS 19, *Avantages du personnel*, avait toujours été appliqué, la Banque a choisi, comme l'autorise l'IFRS 1, de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés non amortis dans les résultats non distribués consolidés à la date de transition aux IFRS. La Banque a aussi choisi de présenter les obligations au titre des prestations définies, les actifs du régime, le déficit et les ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs et aux actifs au titre des avantages du personnel à compter de la date de transition, et de cumuler graduellement les données pour présenter l'information comparative sur quatre ans comme il est requis selon les IFRS.

e) Paiements fondés sur des actions

Selon l'IFRS 1, la Banque a choisi de se prévaloir de l'exemption facultative offerte, qui permet à la Banque de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, aux paiements fondés sur des actions attribués avant le 7 novembre 2002, et à celles dont les droits ont été acquis avant le 1^{er} novembre 2010. Aucun ajustement lié à ces instruments n'a été apporté par suite de ce choix à la date de transition.

Exceptions obligatoires à l'exigence d'application rétrospective

Au moment de la préparation du bilan d'ouverture, la Banque a appliqué les exceptions obligatoires à l'exigence d'application rétrospective des IFRS, comme il est mentionné ci-après.

a) Comptabilité de couverture

Seules les relations de couverture qui satisfont aux critères de comptabilité de couverture selon les IFRS à la date de transition sont comptabilisées à titre de couvertures à cette date.

b) Estimations

La Banque n'a pas utilisé de connaissances acquises a posteriori pour formuler ou réviser les estimations.

5.2 Rapprochement du bilan selon les PCGR du Canada de celui selon les IFRS

Les tableaux ci-après présentent le rapprochement du bilan selon les PCGR du Canada de celui selon les IFRS. Voir la note 5.6 pour plus de précisions sur la nature des ajustements et des reclassements.

AU 31 OCTOBRE, 2011					
ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	RECLASSEMENTS	IFRS	
ACTIF					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	81 600	-	-	81 600	\$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
a)	276 429	9 030	-	285 459	
Valeurs mobilières					
Disponibles à la vente	1 096 333	-	1 011 742	2 108 075	
Détenues jusqu'à l'échéance	-	885 822	-	885 822	
Détenues à des fins de transaction	2 181 969	-	-	2 181 969	
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 011 742	-	(1 011 742)	-	
	4 290 044	885 822	-	5 175 866	
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente					
a)	318 753	401 564	-	720 317	
Prêts					
Personnels	5 768 787	-	5 420	5 774 207	
Hypothécaires résidentiels	8 378 029	3 394 017	97 366	11 869 412	
Hypothécaires commerciaux	2 363 808	-	-	2 363 808	
Commerciaux et autres	1 900 977	-	-	1 900 977	
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	179 140	-	-	179 140	
	18 590 741	3 394 017	102 786	22 087 544	
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(149 743)	1 000	5 593	(143 150)	
	18 440 998	3 395 017	108 379	21 944 394	
Autres					
Immobilisations corporelles	64 752	(3 044)	-	61 708	
Dérivés	228 704	(443)	-	228 261	
Goodwill	53 790	(24 566)	-	29 224	
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	123 357	(9 408)	-	113 949	
Actifs d'impôt différé	-	19 876	(15 716)	4 160	
Autres actifs	612 024	(186 806)	(106 946)	318 272	
	1 082 627	(204 391)	(122 662)	755 574	
	24 490 451	\$ 4 487 042	\$ (14 283)	\$ 28 963 210	\$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts					
Personnels	15 610 012	\$ (159)	\$ -	15 609 853	\$
Entreprises, banques et autres	4 457 406	(50 978)	-	4 406 428	
	20 067 418	(51 137)	-	20 016 281	
Autres					
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	1 471 254	-	-	1 471 254	
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	36 770	-	-	36 770	
Acceptations	179 140	-	-	179 140	
Dérivés	246 475	(116 506)	-	129 969	
Passifs d'impôt différé	-	(17 244)	23 606	6 362	
Autres passifs	912 190	27 419	(37 889)	901 720	
	2 845 829	(106 331)	(14 283)	2 725 215	
Dettes liées aux activités de titrisation					
a)	-	4 760 847	-	4 760 847	
Dettes subordonnées					
b)	242 512	39	-	242 551	
Capitaux propres					
Actions privilégiées	210 000	-	-	210 000	
Actions ordinaires	259 492	-	-	259 492	
Réserve pour paiements fondés sur des actions	227	-	-	227	
Résultats non distribués	818 207	(135 200)	-	683 007	
Cumul des autres éléments du résultat global	46 766	18 824	-	65 590	
	1 334 692	(116 376)	-	1 218 316	
	24 490 451	\$ 4 487 042	\$ (14 283)	\$ 28 963 210	\$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

AU 31 JANVIER, 2011

	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	RECLASSEMENTS	IFRS
ACTIF					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	a)	74 322 \$	2 104 \$	- \$	76 426 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	a)	454 600	2 607	-	457 207
Valeurs mobilières					
Disponibles à la vente	a), h)	1 015 174	1 216	1 018 239	2 034 629
Détenues jusqu'à l'échéance	a)	-	638 276	-	638 276
Détenues à des fins de transaction		1 889 086	-	-	1 889 086
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	a)	1 023 680	-	(1 018 239)	5 441
		3 927 940	639 492	-	4 567 432
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente					
	a)	331 935	183 920	-	515 855
Prêts					
Personnels	n)	5 622 733	-	4 886	5 627 619
Hypothécaires résidentiels	a), n)	7 998 024	2 950 019	89 567	11 037 610
Hypothécaires commerciaux		2 205 736	-	-	2 205 736
Commerciaux et autres		1 742 889	-	-	1 742 889
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		170 098	-	-	170 098
		17 739 480	2 950 019	94 453	20 783 952
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	d)	(146 562)	5 452	5 567	(135 543)
		17 592 918	2 955 471	100 020	20 648 409
Autres					
Immobilisations corporelles	m)	63 549	(2 911)	-	60 638
Dérivés	a)	132 776	(3 911)	-	128 865
Goodwill	e)	53 790	(24 566)	-	29 224
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	f), m)	110 349	(10 376)	-	99 973
Actifs d'impôt différé	j)	-	22 342	1 330	23 672
Autres actifs	a), c), j), n)	587 543	(173 246)	(103 360)	310 937
		948 007	(192 668)	(102 030)	653 309
		23 329 722 \$	3 590 926 \$	(2 010) \$	26 918 638 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts					
Personnels	a), b)	15 418 261 \$	(36 895) \$	- \$	15 381 366 \$
Entreprises, banques et autres		3 545 739	-	-	3 545 739
		18 964 000	(36 895)	-	18 927 105
Autres					
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 170 817	-	-	1 170 817
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		469 021	-	-	469 021
Acceptations		170 098	-	-	170 098
Dérivés	a)	186 061	(54 082)	-	131 979
Passifs d'impôt différé	j)	-	(12 727)	13 978	1 251
Autres passifs	a), c), d), g), i), j), k), l)	877 912	19 151	(15 988)	881 075
		2 873 909	(47 658)	(2 010)	2 824 241
Dettes liées aux activités de titrisation					
	a)	-	3 786 336	-	3 786 336
Dettes subordonnées					
	b)	241 075	41	-	241 116
Capitaux propres					
Actions privilégiées		210 000	-	-	210 000
Actions ordinaires		259 388	-	-	259 388
Réserve pour paiements fondés sur des actions		227	-	-	227
Résultats non distribués	o)	762 966	(128 001)	-	634 965
Cumul des autres éléments du résultat global	a), b), h), j)	18 157	17 103	-	35 260
		1 250 738	(110 898)	-	1 139 840
		23 329 722 \$	3 590 926 \$	(2 010) \$	26 918 638 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

5. Adoption des IFRS [suite]

AU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	RECLASSEMENTS	IFRS
ACTIF					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	a)	70 537 \$	1 907 \$	- \$	72 444 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques					
	a)	95 561	3 833	-	99 394
Valeurs mobilières					
Disponibles à la vente	a), h)	1 103 744	1 281	1 033 836	2 138 861
Détenues jusqu'à l'échéance	a)	-	559 457	-	559 457
Détenues à des fins de transaction		1 496 583	-	-	1 496 583
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	a)	1 658 478	-	(1 033 836)	624 642
		4 258 805	560 738	-	4 819 543
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente					
	a)	803 874	190 800	-	994 674
Prêts					
Personnels	n)	5 630 788	-	5 415	5 636 203
Hypothécaires résidentiels	a), n)	8 055 034	2 715 535	89 078	10 859 647
Hypothécaires commerciaux		2 166 375	-	-	2 166 375
Commerciaux et autres		1 691 190	-	-	1 691 190
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		165 450	-	-	165 450
		17 708 837	2 715 535	94 493	20 518 865
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	d)	(138 143)	840	5 736	(131 567)
		17 570 694	2 716 375	100 229	20 387 298
Autres					
Immobilisations corporelles	m)	58 536	(2 809)	-	55 727
Dérivés	a)	162 610	(4 544)	-	158 066
Goodwill	e)	53 790	(24 566)	-	29 224
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	f), m)	112 369	(10 698)	-	101 671
Actifs d'impôt différé	j)	-	18 416	29 579	47 995
Autres actifs	a), c), j), n)	585 362	(172 001)	(124 072)	289 289
		972 667	(196 202)	(94 493)	681 972
		23 772 138 \$	3 277 451 \$	5 736 \$	27 055 325 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts					
Personnels	a), b)	15 396 911 \$	(42 060) \$	- \$	15 354 851 \$
Entreprises, banques et autres		4 250 819	-	-	4 250 819
		19 647 730	(42 060)	-	19 605 670
Autres					
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 362 336	-	-	1 362 336
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		60 050	-	-	60 050
Acceptations		165 450	-	-	165 450
Dérivés	a)	199 278	(84 043)	-	115 235
Passifs d'impôt différé	j)	-	(13 977)	41 520	27 543
Autres passifs	a), c), d), g), i), j), k), l)	947 879	33 844	(35 784)	945 939
		2 734 993	(64 176)	5 736	2 676 553
Dettes liées aux activités de titrisation					
	a)	-	3 486 634	-	3 486 634
Dettes subordonnées					
		150 000	-	-	150 000
Capitaux propres					
Actions privilégiées		210 000	-	-	210 000
Actions ordinaires		259 363	-	-	259 363
Réserve pour paiements fondés sur des actions		243	-	-	243
Résultats non distribués	o)	741 911	(131 428)	-	610 483
Cumul des autres éléments du résultat global	a), b), h), j)	27 898	28 481	-	56 379
		1 239 415	(102 947)	-	1 136 468
		23 772 138 \$	3 277 451 \$	5 736 \$	27 055 325 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

5.3 Rapprochement de l'état des résultats selon les PCGR du Canada de celui selon les IFRS

Le tableau ci-après présente le rapprochement des résultats selon les PCGR du Canada de ceux présentés selon les IFRS. Voir la note 5.6 pour plus de précisions sur la nature des ajustements.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE, 2011				
	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	IFRS
Revenu d'intérêt				
Prêts	a), d)	\$ 202 915	\$ 39 048	\$ 241 963
Valeurs mobilières	a)	15 340	3 457	18 797
Dépôts auprès d'autres banques	a)	1 066	18	1 084
Autres, incluant les dérivés	a), b)	15 826	(74)	15 752
		235 147	42 449	277 596
Frais d'intérêt				
Dépôts		110 069	-	110 069
Dettes liées aux activités de titrisation	a)	-	38 552	38 552
Dettes subordonnées		2 432	-	2 432
Autres, incluant les dérivés		152	-	152
		112 653	38 552	151 205
Revenu net d'intérêt				
		122 494	3 897	126 391
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts	k)	29 960	(627)	29 333
Revenus tirés des activités de courtage		8 332	-	8 332
Revenus de titrisation	a)	8 831	(8 831)	-
Revenus d'assurance crédit		4 994	-	4 994
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	a), b), h)	5 328	569	5 897
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		4 258	-	4 258
Revenus tirés des régimes enregistrés autogérés		1 505	-	1 505
Autres revenus		1 712	-	1 712
		64 920	(8 889)	56 031
Revenu total				
		187 414	(4 992)	182 422
Provisions pour pertes sur prêts				
	d)	12 000	999	12 999
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel	c), g)	73 716	(3 285)	70 431
Frais d'occupation de locaux et technologie	l), m)	35 332	43	35 375
Autres	a), d), f), k)	23 077	(737)	22 340
Frais liés à une acquisition et autres	e)	8 180	826	9 006
		140 305	(3 153)	137 152
Résultat avant impôts sur le résultat				
		35 109	(2 838)	32 271
Impôts sur le résultat	j)	6 537	(975)	5 562
Résultat net				
		\$ 28 572	\$ (1 863)	\$ 26 709
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes				
		3 111	-	3 111
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires				
		\$ 25 461	\$ (1 863)	\$ 23 598
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		23 925	-	23 925
dilué		23 941	-	23 941
Résultat par action				
de base		\$ 1,06	\$ (0,07)	\$ 0,99
dilué		\$ 1,06	\$ (0,07)	\$ 0,99

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

5. Adoption des IFRS [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER, 2011

	ÉLÉMENT ^[1]	PCGR DU CANADA ^[2]	AJUSTEMENTS	IFRS
Revenu d'intérêt				
Prêts	a), d)	\$ 206 271	\$ 36 145	\$ 242 416
Valeurs mobilières	a)	15 686	2 600	18 286
Dépôts auprès d'autres banques	a)	1 002	8	1 010
Autres, incluant les dérivés	a), b)	16 921	(1 813)	15 108
		239 880	36 940	276 820
Frais d'intérêt				
Dépôts		113 511	-	113 511
Dettes liées aux activités de titrisation	a)	-	31 875	31 875
Dettes subordonnées		4 379	-	4 379
Autres, incluant les dérivés		452	-	452
		118 342	31 875	150 217
Revenu net d'intérêt				
		121 538	5 065	126 603
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts	k)	28 184	159	28 343
Revenus tirés des activités de courtage		13 284	-	13 284
Revenus de titrisation	a)	8 890	(8 890)	-
Revenus d'assurance crédit		5 203	-	5 203
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	a), b), h)	5 087	1 042	6 129
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		4 107	-	4 107
Revenus tirés des régimes enregistrés autogérés		2 084	-	2 084
Autres revenus		1 102	-	1 102
		67 941	(7 689)	60 252
Revenu total				
		189 479	(2 624)	186 855
Provisions pour pertes sur prêts				
	d)	15 000	(3 543)	11 457
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel	c), g)	72 332	(3 644)	68 688
Frais d'occupation de locaux et technologie	l), m)	34 464	137	34 601
Autres	a), d), f), k)	24 162	(374)	23 788
		130 958	(3 881)	127 077
Résultat avant impôts sur le résultat				
		43 521	4 800	48 321
Impôts sur le résultat	j)	10 028	1 373	11 401
Résultat net				
		\$ 33 493	\$ 3 427	\$ 36 920
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes				
		3 109	-	3 109
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires				
		\$ 30 384	\$ 3 427	\$ 33 811
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		23 922	-	23 922
dilué		23 942	-	23 942
Résultat par action				
de base		\$ 1,27	\$ 0,14	\$ 1,41
dilué		\$ 1,27	\$ 0,14	\$ 1,41

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

[2] Voir le reclassement des données comparatives à la note 2, Normes de présentation.

5.4 Rapprochement du résultat global selon les PCGR du Canada de celui selon les IFRS

Le tableau qui suit présente le rapprochement du résultat global présentés selon les PCGR du Canada de ceux présentés selon les IFRS. Voir la note 5.6 pour plus de précisions sur la nature des ajustements.

ÉLÉMENT ^[1]	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE		POUR L'EXERCICE
	31 OCTOBRE	31 JANVIER	CLOS LE
	2011	2011	31 OCTOBRE
Résultat global - PCGR du Canada	44 342 \$	23 752 \$	146 357 \$
Ajustements au résultat net			
Titrisation	a) (3 343)	(3 003)	(13 000)
Comptabilité de couverture	b) (282)	280	150
Avantages du personnel	c) 2 110	1 898	7 803
Provisions pour pertes sur prêts	d) -	3 292	24
Regroupement d'entreprise	e) (826)	-	(826)
Consolidation de B2B Trust	f) 217	218	870
Paiements fondés sur des actions	g) 393	704	421
Valeurs mobilières	h) (53)	75	319
Comptabilisation des impôts	j) (40)	-	796
Autres	k), l), m) (39)	(37)	(329)
	(1 863)	3 427	(3 772)
Ajustements aux autres éléments du résultat global, après impôts sur le résultat			
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	a), b), h), j) (990)	(7 067)	(9 758)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	b), j) 2 143	(4 311)	101
	1 153	(11 378)	(9 657)
Résultat global - IFRS	43 632 \$	15 801 \$	132 928 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

5.5 Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada de ceux selon les IFRS

Le tableau ci-après présente le rapprochement des capitaux propres présentés selon les PCGR du Canada de ceux présentés selon les IFRS. Voir la note 5.6 pour plus de précisions sur la nature des ajustements.

ÉLÉMENT ^[1]	AU 31 OCTOBRE	AU 31 JANVIER	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE
	2011	2011	2010
Capitaux propres - PCGR du Canada	1 334 692 \$	1 250 738 \$	1 239 415 \$
Incidence sur les résultats non distribués			
Titrisation	a) (14 543)	(4 545)	(1 543)
Comptabilité de couverture	b) 13	142	(138)
Avantages du personnel	c) (86 734)	(92 639)	(94 537)
Provisions pour pertes sur prêts	d) (1 539)	1 729	(1 563)
Regroupement d'entreprise	e) (22 061)	(21 234)	(21 234)
Consolidation de B2B Trust	f) (6 861)	(7 513)	(7 731)
Paiements fondés sur des actions	g) (156)	127	(577)
Valeurs mobilières	h) (889)	(1 133)	(1 208)
Comptabilisation des impôts	j) (758)	(1 553)	(1 553)
Autres	k), l), m) (1 672)	(1 382)	(1 344)
	(135 200)	(128 001)	(131 428)
Incidence sur le cumul des autres éléments du résultat global consolidé, après impôts sur le résultat			
Réserve pour valeurs mobilières disponibles à la vente	a), b), h), j) 18 645	21 336	28 403
Réserve pour couverture de flux de trésorerie	b), j) 179	(4 233)	78
	18 824	17 103	28 481
Capitaux propres - IFRS	1 218 316 \$	1 139 840 \$	1 136 468 \$

[1] Voir les éléments de la note 5.6, Nature des ajustements.

5.6 Nature des ajustements

Les détails des ajustements apportés au bilan consolidé au 1^{er} novembre 2010, au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2011, ainsi qu'à l'état des résultats consolidé et à l'état du résultat global consolidé pour les trimestres clos le 31 janvier 2011 et le 31 octobre 2011 par suite du basculement aux IFRS figurent à la section qui suit.

a) Titrisation

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels principalement en participant au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et au moyen de conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Ces opérations de titrisation satisfaisaient aux critères de décomptabilisation selon les PCGR du Canada et ont donc été comptabilisées à titre de cessions de créances. Selon les IFRS, ces transactions ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation et ont donc été comptabilisées à titre de transactions de financement.

La différence de traitement comptable de ces opérations de titrisation entre les PCGR du Canada et les IFRS a donné lieu aux ajustements suivants aux états financiers de la Banque :

- comptabilisation au bilan consolidé selon les IFRS des prêts hypothécaires titrisés qui étaient auparavant décomptabilisés selon les PCGR du Canada, et comptabilisation des passifs de titrisation connexes non comptabilisés antérieurement selon les PCGR du Canada;
- comptabilisation des actifs financiers (les actifs de remplacement, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente et les valeurs mobilières) qui étaient détenus antérieurement hors bilan pour gérer l'asymétrie des échéances entre les prêts hypothécaires titrisés amortissables et les passifs de titrisation hors bilan liés au Programme des OHC;
- élimination des créances et des créditeurs issus de la titrisation comptabilisés, selon les PCGR du Canada, au bilan consolidé, y compris le passif-dépôts à l'égard des comptes de trésorerie auparavant détenus hors bilan et les passifs de gestion liés aux droits conservés et aux swaps de titrisation;
- renversement des profits et des pertes de titrisation, y compris les profits et les pertes sur les swaps de titrisation¹ et les droits conservés, et amortissement des passifs de gestion comptabilisés antérieurement en résultat net selon les PCGR du Canada;
- comptabilisation des revenus d'intérêt sur les prêts hypothécaires titrisés et les actifs de remplacement non comptabilisés antérieurement selon les PCGR du Canada;
- comptabilisation des frais d'intérêt sur la dette liée aux activités de titrisation qui n'était pas comptabilisée auparavant selon les PCGR du Canada;
- nouvelle désignation de certaines valeurs mobilières ayant une juste valeur de 1,0 milliard \$ comme étant disponibles à la vente, qui étaient auparavant désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net²;
- au premier trimestre de 2011, par suite de ces modifications, la Banque a également modifié certaines relations de couverture pour rendre conforme la comptabilisation des revenus sur les dérivés utilisés pour couvrir les activités de titrisation.

Dans l'ensemble, la différence de traitement comptable de ces opérations de titrisation entre les PCGR du Canada et les IFRS ne donne lieu qu'à des différences sur le plan du calendrier de comptabilisation des flux de trésorerie dans le total du résultat global. Enfin, à la fin de la durée de vie de chaque portefeuille de titrisation, le même montant total cumulatif de revenus aura été comptabilisé dans les capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS.

¹ Dans le cadre des opérations de titrisation, la Banque conclut des swaps de titrisation qui sont conçus pour protéger les conduits contre les risques de taux d'intérêt et de remboursements anticipés. Ces swaps de titrisation constituent des dérivés et, par conséquent, ont été réévalués à la valeur de marché dans l'état des résultats consolidé. Les profits et les pertes sur les swaps de titrisation qui étaient comptabilisés dans le résultat net selon les PCGR du Canada ont été renversés selon les IFRS étant donné que les flux de trésorerie liés à ces swaps sont comptabilisés selon les IFRS dans les revenus d'intérêt sur les prêts hypothécaires titrisés et les actifs de remplacement et dans les frais d'intérêt sur les passifs de titrisation.

² Ces valeurs étaient désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net selon les PCGR du Canada pour contrebalancer les modifications de la juste valeur des swaps de titrisation. Comme les swaps de titrisation ne sont plus comptabilisés selon les IFRS, la désignation de ces valeurs a été modifiée.

Les ajustements apportés aux bilans et aux états des résultats consolidés se présentent comme suit :

Principaux postes touchés – Bilan

	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JANVIER 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
ACTIF			
Augmentation des prêts hypothécaires résidentiels	3 394 017 \$	2 950 019 \$	2 715 535 \$
Actifs de remplacement			
Augmentation de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	-	2 104	1 907
Augmentation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	9 030	2 607	3 833
Augmentation des valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance	885 822	638 276	559 457
Augmentation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	401 564	183 920	190 800
	1 296 416	826 907	755 997
Diminution des dérivés	(443)	(3 911)	(4 544)
Diminution des autres actifs (droits conservés et autres)	(98 273)	(74 723)	(74 688)
Augmentation de l'actif total	4 591 717 \$	3 698 292 \$	3 392 300 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Diminution des dépôts personnels	(332) \$	(37 285) \$	(42 313) \$
Diminution des dépôts d'entreprises, banques et autres	(50 978)	-	-
Augmentation de la dette liée aux activités de titrisation	4 760 847	3 786 336	3 486 634
Diminution des dérivés	(1 116 506)	(54 082)	(84 043)
Augmentation (diminution) des autres passifs	(4 084)	(6 542)	8 237
Augmentation du passif total	4 588 947	3 688 427	3 368 515
Augmentation des capitaux propres			
Diminution des résultats non distribués	(14 543)	(4 545)	(1 543)
Augmentation du cumul des autres éléments du résultat global	17 313	14 410	25 328
	2 770	9 865	23 785
Augmentation du passif et des capitaux propres	4 591 717 \$	3 698 292 \$	3 392 300 \$

Principaux postes touchés – État du résultat

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES	
	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Augmentation du revenu d'intérêt		
Augmentation du revenu d'intérêt attribuables à la comptabilisation des prêts hypothécaires résidentiels titrisés et des actifs de remplacement	41 441 \$	37 853 \$
Diminution des autres revenus d'intérêt, incluant les dérivés	(74)	(1 813)
	41 367	36 040
Augmentation des frais d'intérêt		
Augmentation des frais d'intérêt en raison de la comptabilisation de la dette liée aux activités de titrisation	38 552	31 875
Augmentation du revenu net d'intérêt	2 815	4 165
Diminution des autres revenus		
Renversement des profits sur la vente et des autres revenus liés aux activités de titrisation	(8 831)	(8 890)
Autres	1 037	543
	(7 794)	(8 347)
Augmentation des frais autres que d'intérêt	93	27
Diminution des impôts sur le résultat	(1 729)	(1 206)
Diminution du résultat net	(3 343) \$	(3 003) \$

b) Comptabilité de couverture

Selon les PCGR du Canada, la Banque a utilisé la méthode abrégée et la méthode des flux de trésorerie variables pour évaluer l'inefficacité de certaines relations de couverture. Comme ces méthodes ne peuvent plus être utilisées selon les IFRS, la Banque a élaboré des méthodes quantitatives alternatives admissibles. Les autres relations de couverture pour lesquelles les méthodes admissibles selon les IFRS étaient déjà utilisées n'ont pas été modifiées et ne nécessitaient aucun ajustement à la date de transition.

5. Adoption des IFRS [suite]

Par ailleurs, la Banque a examiné et modifié certaines relations de couverture désignées selon les PCGR du Canada, en raison des changements apportés à la comptabilisation des opérations de titrisation, comme il est mentionné plus haut. L'incidence de ces changements est prise en compte dans les ajustements de titrisation.

c) Avantages du personnel

Écarts actuariels

Selon les PCGR du Canada, les écarts actuariels ont été amortis par imputation au résultat au moyen de la méthode du corridor sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés (DMERCAE). À la date de transition, la Banque a choisi d'utiliser l'exemption à l'application rétrospective autorisée par l'IFRS 1 et a comptabilisé les pertes actuarielles cumulées dans les résultats non distribués. Selon les IFRS, la Banque a choisi d'amortir les écarts actuariels additionnels comptabilisés après la date de transition au moyen de la méthode du corridor.

Coût des services passés dont les droits à prestation sont acquis

Selon les PCGR du Canada, les coûts des services passés des régimes à prestations déterminées dont les droits à prestations étaient acquis étaient amortis sur la DMERCAE à compter de la date à laquelle les droits étaient attribués. Selon les IFRS, les coûts des services passés des régimes à prestations définies dont les droits à prestations sont acquis doivent être comptabilisés immédiatement en résultat lorsque les droits sont attribués. À la date de transition, les coûts nets des services passés de la Banque dont les droits à prestations étaient pleinement acquis ont été comptabilisés dans les résultats non distribués.

Obligation transitoire

Selon les PCGR du Canada, une obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs était amortie sur la DMERCAE. Selon les IFRS, cette obligation transitoire ne peut pas être reportée et a été ajustée par imputation aux résultats non distribués.

Juste valeur des actifs des régimes

Selon les PCGR du Canada, le rendement prévu des actifs des régimes était comptabilisé en utilisant une méthode fondée sur la valeur liée au marché selon laquelle les variations de la juste valeur des actifs des régimes étaient réparties sur une période de trois ans. Selon les IFRS, le rendement attendu des actifs des régimes est évalué d'après leur juste valeur à la date de présentation de l'information financière.

En raison de ce qui précède, un montant de 128,8 millions \$ (94,5 millions \$ après impôts) au titre de l'ensemble des écarts actuariels nets cumulés non amortis, de l'obligation transitoire et des coûts des services passés a été imputé aux résultats non distribués selon les IFRS. Au 1^{er} novembre 2010, les autres actifs ont diminué de 102,5 millions \$ (diminution de respectivement 99,8 millions \$ et de 91,8 millions \$ au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2011) et les autres passifs ont augmenté de 26,3 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2011. L'amortissement des pertes actuarielles et des autres montants différés, pour les trimestres clos le 31 janvier 2011 et le 31 octobre 2011, qui a été comptabilisé antérieurement au poste Salaires et avantages du personnel, a été renversé.

Le tableau qui suit présente la nouvelle situation de capitalisation des régimes au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010.

	AU 31 OCTOBRE, 2011		AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010	
	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES	RÉGIMES DE RETRAITE	AUTRES RÉGIMES
Juste valeur des actifs des régimes	426 900 \$	- \$	428 337 \$	- \$
Obligation au titre des prestations définies	447 404	35 196	413 218	34 463
Situation de capitalisation - excédent (déficit) des régimes	(20 504)	(35 196)	15 119	(34 463)
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	525	-	-	-
Pertes actuarielles nettes non amorties	39 176	527	-	-
Actif (passif) au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	19 197 \$	(34 669) \$	15 119 \$	(34 463) \$
Actif au titre des prestations définies compris dans les autres actifs	26 897 \$	- \$	24 878 \$	- \$
Passif au titre des prestations définies compris dans les autres passifs	7 700 \$	34 669 \$	9 759 \$	34 463 \$

d) Provisions pour pertes sur prêts

Dans le cadre de la conversion aux IFRS, la Banque a amélioré sa méthode d'évaluation des provisions pour des groupes de prêts semblables (provisions collectives). Les provisions collectives sont établies d'après la cotation des risques des facilités de crédit et d'après des paramètres comme la probabilité de défaut connexe (fréquence des pertes) et la perte en cas de défaut (étendue des pertes) associées à chaque type de facilité. Les provisions collectives sont ajustées pour tenir compte des modifications apportées aux portefeuilles et aux politiques de crédit et sont constituées pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Ces estimations tiennent compte de la conjoncture économique et des conditions de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle. La nouvelle méthode repose davantage sur la situation actuelle des portefeuilles conformément aux exigences des IFRS. La Banque a déjà estimé les provisions collectives au 31 octobre 2011 en utilisant la méthode améliorée pour ses états financiers selon les PCGR du Canada.

Selon les IFRS comme selon les PCGR du Canada, les provisions pour pertes sur prêts doivent tenir compte de la valeur temps de l'argent. Selon les PCGR du Canada, la désactualisation de la valeur actualisée nette du montant déprécié du prêt attribuable au passage du temps était comptabilisée en réduction de la provision pour pertes sur prêts. Selon les IFRS, la désactualisation doit être comptabilisée à titre de revenus d'intérêt calculés au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les ajustements à la provision pour pertes sur prêts présentés dans le tableau qui suit reflètent les variations de la provision attribuables à la méthode améliorée qui se sont produites au cours du trimestre clos le 31 janvier 2011, ainsi que l'incidence du reclassement en revenu net d'intérêt et en frais autres que d'intérêt pour les périodes présentées.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES	
	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Augmentation du revenu net d'intérêt (désactualisation des prêts douteux)	\$ 1 082	\$ 900
Diminution (augmentation) des provisions pour pertes sur prêts	(999)	3 543
Diminution (augmentation) des autres frais autres que d'intérêt (provisions pour montants non utilisés)	(83)	169
	-	4 612
Diminution (augmentation) des impôts sur le résultat	-	(1 320)
Augmentation (diminution) du résultat net	\$ -	\$ 3 292

En outre, la provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, présentée antérieurement avec la provision générale, a été reclassée dans les autres passifs. Cette provision s'établissait à 5,7 millions \$ au 1^{er} novembre 2010 et à 5,6 millions \$ au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2011. Par suite de ce reclassement et des ajustements susmentionnés, les provisions cumulatives pour pertes sur prêts ont diminué de 6,6 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, de 11,0 millions \$ au 31 janvier 2011 et de 6,6 millions \$ au 31 octobre 2011.

e) Regroupement d'entreprises

La Banque a choisi le 1^{er} novembre 2000 comme date de retraitement des regroupements d'entreprises passés, ce qui a entraîné le retraitement du seul regroupement d'entreprises ayant eu lieu avant la transition. Cette acquisition visait 43 succursales acquises auprès de la Banque Scotia au Québec en date du 1^{er} novembre 2000. Selon les PCGR du Canada, pour les acquisitions réalisées en 2000 ou avant, les immobilisations incorporelles n'étaient pas obligatoirement comptabilisées séparément et l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs acquis était imputé au goodwill. Les PCGR du Canada n'exigeaient pas le retraitement de la répartition du prix d'acquisition. Selon les IFRS, les immobilisations incorporelles doivent être incluses dans la répartition du prix d'acquisition. De plus, les coûts d'acquisition doivent être passés en charges lorsqu'ils sont engagés et ne peuvent être incorporés dans le goodwill. L'ajustement a donné lieu principalement à la désignation d'immobilisations incorporelles spécifiques, qui ont été par la suite entièrement amorties avant la date de transition. Le montant des impôts différés et de la provision comptabilisé dans le prix d'acquisition a également été modifié.

Selon les PCGR du Canada, la Banque appliquait les modalités du chapitre 1581, *Regroupements d'entreprises*, selon lesquelles les coûts d'acquisition pouvaient être capitalisés. Selon les IFRS, les coûts d'acquisition des sociétés MRS engagés au cours du trimestre clos le 31 octobre 2011 (voir la note 14) d'un montant de 0,8 million \$, auparavant présentés dans les autres actifs, ont été passés en charges à l'état des résultats consolidé.

5. Adoption des IFRS [suite]

f) Consolidation de B2B Trust

Selon les PCGR du Canada, l'acquisition des participations des actionnaires sans contrôle de B2B Trust en juin 2004 a été comptabilisée à titre d'acquisition par étapes et a entraîné la comptabilisation d'une immobilisation incorporelle liée aux relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et aux relations clients. Selon les IFRS, le rachat des participations des actionnaires sans contrôle est considéré comme une transaction portant sur des capitaux propres, étant donné que la Banque détenait déjà le contrôle de sa filiale avant le rachat. Par conséquent, selon les IFRS, l'excédent du prix d'acquisition sur la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle a été comptabilisé dans les résultats non distribués, plutôt qu'affecté aux relations contractuelles et aux immobilisations incorporelles liées aux relations clients, comme l'exigeaient les PCGR du Canada. Par conséquent, la dotation aux amortissements connexe de l'immobilisation incorporelle comptabilisée selon les PCGR du Canada a été éliminée selon les IFRS. Le retraitement du rachat des participations des actionnaires sans contrôle de B2B Trust a donné lieu à une diminution des relations contractuelles et des relations clients, dans les autres actifs, d'un montant de 10,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, de 10,2 millions \$ au 31 janvier 2011 et de 9,2 millions \$ au 31 octobre 2011.

g) Paiements fondés sur des actions

Selon les PCGR du Canada, dans le cas des droits à la plus-value des actions (DPVA) réglés en trésorerie, l'excédent du cours de l'action sur le prix d'exercice, revu sur une base continue, était comptabilisé dans les résultats au cours de la période d'acquisition des DPVA. Selon les IFRS, la Banque est tenue de comptabiliser comme une charge la juste valeur des DPVA au cours de la période d'acquisition des droits. La Banque évalue la juste valeur des DPVA au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, compte tenu des conditions d'attribution des DPVA.

Cette différence a donné lieu à une hausse des autres passifs de 0,8 million \$ au 1^{er} novembre 2010, à une baisse de 0,2 million \$ au 31 janvier 2011 et à une hausse de 0,2 million \$ au 31 octobre 2011, et à des ajustements connexes dans les résultats non distribués et le résultat net.

h) Valeurs mobilières

Selon les PCGR du Canada, les placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif sont évalués au coût. Selon les IFRS, ces instruments doivent être évalués à la juste valeur s'il est possible de les évaluer de façon fiable. En raison de cette réévaluation, les valeurs mobilières disponibles à la vente ont augmenté de 1,3 million \$ au 1^{er} novembre 2010, de 1,2 million \$ au 31 janvier 2011 et de néant au 31 octobre 2011, car elles ont été vendues dans leur intégralité, et le cumul des autres éléments du résultat global a augmenté de 1,0 million \$ au 1^{er} novembre 2010, de 0,9 million \$ au 31 janvier 2011 et de néant au 31 octobre 2011.

Selon les PCGR du Canada, une perte de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente était comptabilisée s'il existait une indication objective de dépréciation et si cette dépréciation était considérée comme durable. Selon les IFRS, une perte de valeur de ces valeurs mobilières doit être comptabilisée dès qu'il existe une indication objective de dépréciation. Par conséquent, les profits latents et les pertes latentes sur certaines valeurs mobilières identifiées présentées dans le cumul des autres éléments du résultat global ont été ajustés. De plus, des ajustements connexes ont été apportés aux résultats non distribués et au résultat net.

i) Éventualités

Selon les PCGR du Canada et les IFRS, les provisions sont comptabilisées s'il est probable qu'une obligation actuelle existe à la fin de la période de présentation de l'information et si une estimation fiable de ces montants peut être faite. Toutefois, selon les IFRS, le seuil de probabilité est considéré comme étant légèrement moins élevé que celui selon les PCGR du Canada, et l'évaluation du passif peut différer s'il existe plusieurs résultats possibles découlant de la résolution des éventualités. Par conséquent, la Banque a passé en revue toutes les éventualités en cours à la date du bilan d'ouverture et a examiné la comptabilisation et l'évaluation de ses provisions, ce qui a donné lieu à une augmentation de 3,0 millions \$ des autres passifs au 1^{er} novembre 2010, au 31 janvier 2011 et au 31 octobre 2011 et à des ajustements connexes des résultats non distribués et du résultat net.

j) Impôts sur le résultat

L'ajustement du total des capitaux propres à la date de transition tient compte essentiellement de l'ensemble des recouvrements d'impôt sur tous les ajustements relatifs à la transition des PCGR du Canada aux IFRS. Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôt différé de la Banque au 31 octobre 2011 et au 1^{er} novembre 2010 s'établissaient comme suit.

	AU 31 OCTOBRE, 2011			AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010		
	PCGR DU CANADA	AJUSTEMENTS	IFRS	PCGR DU CANADA	AJUSTEMENTS	IFRS
Actifs d'impôt différé						
Provisions cumulatives						
pour pertes sur prêts	21 900 \$	(81) \$	21 819 \$	22 068 \$	(263) \$	21 805 \$
Immobilisations corporelles	10 668	869	11 537	15 168	832	16 000
Provisions	7 282	143	7 425	4 804	124	4 928
Montant lié à la rémunération différée	5 305	57	5 362	4 709	209	4 918
Report prospectif de pertes fiscales	3 222	-	3 222	-	-	-
Logiciels	-	-	-	11 551	-	11 551
Actif au titre des prestations						
définies - régimes de retraite	-	4 041	4 041	-	4 964	4 964
Autres différences temporelles	3 059	3 873	6 932	2 899	4 087	6 986
	51 436 \$	8 902 \$	60 338 \$	61 199 \$	9 953 \$	71 152 \$
Passifs d'impôt différé						
Actif au titre des prestations						
définies - régimes de retraite	27 410 \$	(27 410) \$	- \$	29 318 \$	(29 318) \$	- \$
Titrisation et valeurs mobilières	21 732	1 180	22 912	16 414	9 235	25 649
Charges différées	17 149	-	17 149	15 640	-	15 640
Dérivés	16 110	-	16 110	8 118	-	8 118
Logiciels	5 494	-	5 494	-	-	-
Autres différences temporelles	2 863	(1 988)	875	3 650	(2 357)	1 293
	90 758	(28 218)	62 540	73 140	(22 440)	50 700
Impôts sur le résultat différés, montant net	(39 322) \$	37 120 \$	(2 202) \$	(11 941) \$	32 393 \$	20 452 \$

Selon les PCGR du Canada, les changements apportés aux impôts sur le résultat au cours d'une période ultérieure étaient généralement imputés à l'état des résultats, peu importe le compte dans lequel la transaction sous-jacente a été comptabilisée initialement. Selon les IFRS, les impôts différés liés à des éléments qui ont été imputés aux capitaux propres des périodes précédentes sont directement imputés aux capitaux propres d'une manière cohérente avec la transaction sous-jacente.

k) Programmes de fidélisation des clients

Pour faire la promotion de ses cartes de crédit, la Banque octroie des points qui peuvent être échangés contre des biens ou des services. Selon les PCGR du Canada, le coût prévu de ces points a été comptabilisé à titre de passif et à titre de frais de marketing. Selon les IFRS, les points doivent être comptabilisés comme une composante séparément identifiable des opérations de vente pour lesquelles ils ont été attribués, sur la base de leur juste valeur estimée. Les montants connexes sont présentés dans les autres revenus, au poste Frais et commissions sur les prêts et les dépôts. Cet ajustement a donné lieu à une augmentation des autres passifs de 0,4 million \$ au 1^{er} novembre 2010, de 0,3 million \$ au 31 janvier 2011 et de 0,5 million \$ au 31 octobre 2011 et aux ajustements connexes des résultats non distribués et du résultat net.

l) Avantages dans les contrats de location simple

Selon les PCGR du Canada, les contrats de location simple renégociés avant la fin de la durée originale du bail étaient comptabilisés selon les modalités du contrat de location original jusqu'à la fin de la durée de celui-ci. Par conséquent, les avantages reçus en vue de renégocier le contrat de location étaient comptabilisés en réduction de la charge locative de manière linéaire sur la durée de la période de prolongation du contrat de location. Selon les IFRS, la Banque doit comptabiliser le profit cumulé des avantages sur la durée du contrat de location renégocié. Par conséquent, la Banque a réexaminé les périodes d'amortissement des avantages dans les contrats de location simple comptabilisés, ce qui a donné lieu à une réduction des autres passifs de 1,7 million \$ au 1^{er} novembre 2010, de 1,6 million \$ au 31 janvier 2011 et de 1,4 million \$ au 31 octobre 2011, et aux ajustements connexes des résultats non distribués et du résultat net.

5. Adoption des IFRS [suite]

m) Immobilisations corporelles et logiciels

Selon les PCGR du Canada, une partie du matériel et des logiciels étaient amortis au moyen de la méthode du solde dégressif et de la méthode linéaire. Selon les IFRS, la méthode d'amortissement utilisée doit être appliquée de façon uniforme à tous les types d'actifs. Afin d'harmoniser les méthodes d'amortissement, la Banque a décidé de ne plus amortir une partie du matériel et des logiciels au moyen de la méthode du solde dégressif, mais de l'amortir plutôt au moyen de la méthode linéaire, ce qui a donné lieu à une réduction cumulée des immobilisations corporelles et des logiciels d'un montant de 3,0 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, de 3,1 millions \$ au 31 janvier 2011 et de 3,2 millions \$ au 31 octobre 2011, et aux ajustements connexes des résultats non distribués et du résultat net.

n) Reclassement des honoraires de montage des prêts

Les honoraires de montage des prêts, qui étaient antérieurement présentés dans les autres actifs, ont été reclassés dans leurs comptes de prêts respectifs. Le montant de ce reclassement s'est établi à 94,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010 et au 31 janvier 2011, et à 102,8 millions \$ au 31 octobre 2011.

o) Résultats non distribués

L'ajustement des résultats non distribués à la date de transition tient compte de l'incidence nette des ajustements susmentionnés, rendus nécessaires en raison du basculement des PCGR du Canada aux IFRS. Voir la rubrique 5.5.

p) Ajustements à l'état des flux de trésorerie consolidé

La transition des PCGR du Canada aux IFRS n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie réels. La présentation de certains flux de trésorerie dans les activités de financement et d'investissement selon les PCGR du Canada, principalement ceux liés aux activités de titrisation de la Banque, ainsi que les variations de prêts et de dépôts ont été reclassés dans les activités d'exploitation selon les IFRS.

6. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés en résultat

Profits et pertes sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Profits nets réalisés	471 \$	937 \$	1 912 \$
Réductions de valeur comptabilisées en résultat	(31)	(76)	-
Total	440 \$	861 \$	1 912 \$

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes latents sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

Le tableau suivant présente les profits latents et les pertes latentes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

AU 31 JANVIER, 2012				
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 224 219 \$	20 527 \$	5 \$	1 244 741 \$
par des provinces	212 080	3 744	1	215 823
Autres titres d'emprunt	383 887	7 918	277	391 528
Titres adossés à des actifs	25 238	1 742	1	26 979
Actions privilégiées	63 666	2 015	404	65 277
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	51 005	4 515	1 714	53 806
	1 960 095 \$	40 461 \$	2 402 \$	1 998 154 \$

AU 31 OCTOBRE, 2011				
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 223 334 \$	26 066 \$	-	1 249 400 \$
par des provinces	410 861	4 286	29	415 118
Autres titres d'emprunt	303 797	7 396	560	310 633
Titres adossés à des actifs	23 292	1 765	3	25 054
Actions privilégiées	57 142	1 172	1 385	56 929
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	48 595	4 596	2 250	50 941
	2 067 021 \$	45 281 \$	4 227 \$	2 108 075 \$

AU 31 JANVIER, 2011				
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 195 982 \$	27 949 \$	-	1 223 931 \$
par des provinces	375 607	3 680	19	379 268
Autres titres d'emprunt	288 405	5 207	399	293 213
Titres adossés à des actifs	28 959	1 086	73	29 972
Actions privilégiées	61 597	2 188	105	63 680
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	39 692	5 214	341	44 565
	1 990 242 \$	45 324 \$	937 \$	2 034 629 \$

AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010				
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 429 664 \$	36 866 \$	24 \$	1 466 506 \$
par des provinces	407 449	4 498	-	411 947
Autres titres d'emprunt	132 595	6 996	163	139 428
Titres adossés à des actifs	24 694	1 278	53	25 919
Actions privilégiées	56 776	2 232	52	58 956
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	30 932	5 558	385	36 105
	2 082 110 \$	57 428 \$	677 \$	2 138 861 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

La direction a choisi de désigner certaines valeurs mobilières comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire sensiblement une disparité de traitement en matière de comptabilisation qui, autrement, aurait résulté du fait que les profits et les pertes sur ces éléments auraient été comptabilisés différemment. Aucun montant lié à ces valeurs n'a été comptabilisé dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 (néant pour le trimestre clos le 31 octobre 2011 et pertes de 2,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2011).

6. Valeurs mobilières [suite]

Détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 31 JANVIER, 2012	AU 31 OCTOBRE, 2011	AU 31 JANVIER, 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
Valeurs mobilières émises				
ou garanties par le Canada ^[1]	932 599 \$	872 523 \$	624 981 \$	546 144 \$
Papier commercial adossé à des actifs	125 892	13 299	13 295	13 313
	1 058 491 \$	885 822 \$	638 276 \$	559 457 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la SCHL en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et les bons du Trésor.

7. Prêts¹

Prêts et prêts douteux

	AU 31 JANVIER, 2012				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
Personnels	6 064 020 \$	15 642 \$	- \$	34 003 \$	34 003 \$
Hypothécaires résidentiels	12 124 453	16 127	-	1 719	1 719
Hypothécaires commerciaux	2 435 219	61 580	22 467	22 306	44 773
Commerciaux et autres ^[1]	2 200 293	59 414	39 918	21 890	61 808
	22 823 985 \$	152 763 \$	62 385 \$	79 918 \$	142 303 \$

	AU 31 OCTOBRE, 2011				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
Personnels	5 774 207 \$	14 395 \$	- \$	30 216 \$	30 216 \$
Hypothécaires résidentiels	11 869 412	17 053	-	1 424	1 424
Hypothécaires commerciaux	2 363 808	62 541	22 129	22 183	44 312
Commerciaux et autres ^[1]	2 080 117	69 736	47 321	19 877	67 198
	22 087 544 \$	163 725 \$	69 450 \$	73 700 \$	143 150 \$

	AU 31 JANVIER, 2011				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
Personnels	5 627 619 \$	17 250 \$	- \$	32 750 \$	32 750 \$
Hypothécaires résidentiels	11 037 610	19 044	-	3 573	3 573
Hypothécaires commerciaux	2 205 736	52 605	17 943	15 233	33 176
Commerciaux et autres ^[1]	1 912 987	79 778	47 722	18 322	66 044
	20 783 952 \$	168 677 \$	65 665 \$	69 878 \$	135 543 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

¹ Les prêts hypothécaires à l'égard des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels ont été reclassés au bilan dans les prêts hypothécaires commerciaux afin de mieux refléter leur nature. Le montant de ce reclassement s'établissait à 527,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010, à 505,9 millions \$ au 31 janvier 2011 et à 550,5 millions \$ au 31 octobre 2011. Des reclassements correspondants des provisions pour pertes sur prêts ainsi que des prêts douteux et des provisions ont été effectués.

AU 1^{ER} NOVEMBRE 2010

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
Personnels	5 636 203 \$	16 397 \$	- \$	31 547 \$	31 547 \$
Hypothécaires résidentiels	10 859 647	20 914	-	3 498	3 498
Hypothécaires commerciaux	2 166 375	52 706	13 750	15 830	29 580
Commerciaux et autres ^[1]	1 856 640	98 106	44 391	22 551	66 942
	20 518 865 \$	188 123 \$	58 141 \$	73 426 \$	131 567 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives pour pertes sur prêts

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES				
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011		
	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES
Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts					
Solde au début de la période	22 129 \$	47 321 \$	69 450 \$	67 989 \$	58 141 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	556	568	1 124	4 212	9 043
Radiations	-	(7 882)	(7 882)	(2 423)	(1 295)
Recouvrements	-	5	5	37	3
Intérêts courus sur les prêts douteux	(218)	(94)	(312)	(365)	(227)
Solde à la fin de la période	22 467 \$	39 918 \$	62 385 \$	69 450 \$	65 665 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES						
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011				
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1]	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts							
Solde au début de la période	30 216 \$	1 424 \$	22 183 \$	19 877 \$	73 700 \$	73 164 \$	73 426 \$
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts découlant de l'acquisition d'une filiale (voir la note 14)	2 829	374	-	-	3 203	-	-
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	6 189	284	332	2 071	8 876	8 787	2 414
Radiations	(5 834)	(361)	-	(7)	(6 202)	(8 432)	(6 176)
Recouvrements	713	83	-	-	796	898	887
Intérêts courus sur les prêts douteux	(110)	(85)	(209)	(51)	(455)	(717)	(673)
Solde à la fin de la période	34 003 \$	1 719 \$	22 306 \$	21 890 \$	79 918 \$	73 700 \$	69 878 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

La provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 5,6 millions \$ au 31 janvier 2012, au 31 octobre 2011 et au 31 janvier 2011.

7. Prêts [suite]

Prêts en souffrance mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 31 JANVIER, 2012			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	89 641 \$	29 977 \$	5 368 \$	124 986 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	253 174	40 855	26 724	320 753
	342 815 \$	70 832 \$	32 092 \$	445 739 \$

	AU 31 OCTOBRE, 2011			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	98 641 \$	37 630 \$	5 188 \$	141 459 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	257 008	35 773	26 297	319 078
	355 649 \$	73 403 \$	31 485 \$	460 537 \$

	AU 31 JANVIER, 2011			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	95 600 \$	25 876 \$	7 830 \$	129 306 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	267 448	37 440	30 238	335 126
	363 048 \$	63 316 \$	38 068 \$	464 432 \$

	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	103 203 \$	26 478 \$	7 160 \$	136 841 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	277 957	32 053	32 820	342 830
	381 160 \$	58 531 \$	39 980 \$	479 671 \$

8. Titrisation de prêts

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels principalement en participant au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et au moyen de conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Comme la Banque conserve en fin du compte certains risques de remboursement anticipé, des risques de taux d'intérêt et des risques de crédit (uniquement pour les prêts vendus à des conduits à vendeurs multiples) liés aux prêts hypothécaires transférés, ces derniers ne sont pas décomptabilisés et le produit de la titrisation est comptabilisé à titre de passif de titrisation.

Programme des Obligations hypothécaires du Canada

Dans le cadre du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (TH) créés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH), la Banque émet des titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels qui sont garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour se prémunir contre le risque de défaut des emprunteurs (les TH LNH). Par la suite, la Banque vend ces TH LNH à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), fiducie d'affectation spéciale mise sur pied par la SCHL, qui finance les achats en émettant des OHC garanties par la SCHL.

Les TH LNH sont des actifs avec amortissement qui versent des intérêts et du capital sur une base mensuelle. Pour leur part, les OHC offrent aux investisseurs des obligations à coupon d'intérêt à taux fixe qui prévoient des paiements d'intérêt semestriels et le remboursement du capital à une date d'échéance précise. Pour pallier l'écart au niveau des flux de trésorerie, la FCH conclut des contrats-cadres de swaps avec les institutions financières autorisées (les contreparties des swaps). En vertu des swaps, les contreparties des swaps reçoivent des flux d'intérêt mensuels provenant des TH LNH d'origine et des actifs de remplacement (voir ci-après), et en compensation, elles versent à la FCH les paiements d'intérêt réguliers nécessaires devant être distribués aux investisseurs selon les modalités des OHC. En outre, en vertu des contrats de swap, il incombe aux contreparties des swaps de réinvestir les flux de capital mensuels provenant des TH LNH pour le

compte de la FCH. Les contreparties des swaps ne peuvent réinvestir que dans des titres adossés à des créances hypothécaires notés AAA et dans des actifs admissibles garantis par le Canada (les actifs de remplacement). Parallèlement, ces contreparties des swaps concluent des contrats de swap similaires avec la Banque.

Ainsi, à la date de règlement du coupon du swap, la Banque verse ou reçoit la différence entre le montant provenant des TH LNH d'origine, de même que des actifs de remplacement, et le montant à payer aux investisseurs en vertu des modalités des OHC. Étant donné que les flux de trésorerie sous-jacents associés aux swaps de taux d'intérêt sont représentés en comptabilisant au bilan les actifs sous-jacents et les passifs de titrisation connexes, ces swaps de taux d'intérêt ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé et les variations de la juste valeur ne sont pas comptabilisées à l'état du résultat consolidé. Les flux de trésorerie sous-jacents des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement comme il a déjà été mentionné. Au 31 janvier 2012, le montant nominal de ces swaps s'établissait à 4,7 milliards \$, comparativement à 4,7 milliards \$ au 31 octobre 2011 et à 3,7 milliards \$ au 31 janvier 2011.

Actifs liés aux activités de titrisation

Étant donné que les opérations de titrisation ci-dessus ne respectent pas les critères de décomptabilisation, les prêts hypothécaires titrisés demeurent au bilan à titre de prêts hypothécaires résidentiels. Toutefois, comme les droits, titres et intérêts de la Banque à l'égard des prêts hypothécaires cédés sont légalement transférés à la FCH, ils sont considérés comme des actifs donnés en garantie. Si la Banque n'effectue pas en temps opportun le paiement en vertu de la garantie des TH LNH, la SCHL peut se prévaloir de la cession à la SHCL des prêts hypothécaires compris dans les groupes de prêts hypothécaires auxquels sont adossées les valeurs mobilières émises. Un revenu d'intérêt est tiré de ces prêts comme c'est le cas pour les autres prêts hypothécaires de la Banque. En outre, les actifs de remplacement sont également comptabilisés au bilan et sont aussi considérés comme des actifs donnés en garantie. Un revenu d'intérêt est tiré de ces valeurs mobilières comme c'est le cas pour d'autres valeurs mobilières similaires. Les porteurs des OHC et la SCHL n'ont aucun recours quant aux autres actifs de la Banque dans l'éventualité d'un défaut de paiement des débiteurs à l'échéance.

Dette liée aux activités de titrisation

Étant donné que ces opérations de titrisation ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation, le produit reçu est comptabilisé à titre de dette liée aux transactions sur les OHC au bilan consolidé de la Banque. Les intérêts courus sur la dette liée aux transactions sur les OHC sont fondés sur le coupon des OHC associé aux séries auxquelles la Banque a participé et sont classés dans les autres passifs à titre d'intérêts courus à payer.

Conduits à vendeurs multiples

Dans le cadre des transactions effectuées au moyen de conduits à vendeurs multiples, la Banque vend des prêts hypothécaires à des fiducies établies exclusivement pour les activités de titrisation. Ces fiducies financent ces achats principalement par l'émission de papier commercial adossé à des actifs. Le financement diminue à mesure que les prêts hypothécaires sont remboursés.

Actifs liés aux activités de titrisation

Étant donné que la Banque offre des rehaussements de crédit pour ces transactions, ces dernières ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les prêts hypothécaires titrisés demeurent au bilan à titre de prêts hypothécaires résidentiels. Toutefois, comme les droits, titres et intérêts de la Banque à l'égard des prêts hypothécaires cédés sont légalement transférés aux fiducies, ils sont considérés comme des actifs donnés en garantie. Ces prêts génèrent un revenu d'intérêt comme c'est le cas pour les autres prêts hypothécaires de la Banque. Les fiducies n'ont aucun recours quant aux autres actifs de la Banque dans l'éventualité d'un défaut de paiement des débiteurs à l'échéance.

Dette liée aux activités de titrisation

Étant donné que ces opérations de titrisation ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation, le produit reçu est comptabilisé à titre de dette liée aux conduits à vendeurs multiples au bilan consolidé. Les intérêts courus sur la dette liée aux transactions avec les conduits à vendeurs multiples sont principalement fondés sur le papier commercial émis par les fiducies pour financer les acquisitions et sont classés dans les autres passifs à titre d'intérêts courus à payer.

8. Titrisation de prêts [suite]

Actifs financiers et passifs financiers connexes ne respectant pas les critères de décomptabilisation

Le tableau suivant présente la valeur comptable, la durée et la juste valeur des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

AU 31 JANVIER, 2012				
	MOINS DE 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	TOTAL VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Prêts hypothécaires résidentiels	1 219 523 \$	2 230 745 \$	3 450 268 \$	3 502 757 \$
Actifs de remplacement				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	2 731	-	2 731	2 731
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	197 760	-	197 760	197 760
Autres valeurs mobilières	746 339	312 152	1 058 491	1 061 732
Dette liée aux activités de titrisation (voir ci-dessous)	940 842 \$	3 857 712 \$	4 798 554 \$	4 940 393 \$

AU 31 OCTOBRE, 2011				
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR		
Prêts hypothécaires résidentiels	3 394 017 \$	3 445 016 \$		
Actifs de remplacement				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	9 030	9 030		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	401 564	401 564		
Autres valeurs mobilières	885 822	890 582		
Dette liée aux activités de titrisation (voir ci-dessous)	4 760 847 \$	4 904 049 \$		

AU 31 JANVIER, 2011				
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR		
Prêts hypothécaires résidentiels	2 950 019 \$	2 994 159 \$		
Actifs de remplacement				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	4 711	4 711		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	183 920	183 920		
Autres valeurs mobilières	638 276	642 581		
Dette liée aux activités de titrisation (voir ci-dessous)	3 786 336 \$	3 909 968 \$		

AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010				
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR		
Prêts hypothécaires résidentiels	2 715 535 \$	2 775 073 \$		
Actifs de remplacement				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	5 740	5 740		
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	190 800	190 800		
Autres valeurs mobilières	559 457	563 725		
Dette liée aux activités de titrisation (voir ci-dessous)	3 486 634 \$	3 643 358 \$		

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation du trimestre.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés à de nouvelles émissions	50 779 \$	314 741 \$	350 234 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	228 549 \$	-	37 812 \$

Le tableau qui suit présente la valeur comptable de la dette liée aux activités de titrisation.

ÉCHÉANCE	TAUX	VALEUR NOMINALE	AU 31 JANVIER	AU 31 OCTOBRE	AU 31 JANVIER	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE
			2012	2011	2011	2010
Dette liée aux opérations relatives aux OHC						
Mars 2011	4,08 %	51 439 \$	- \$	- \$	51 427 \$	51 410 \$
Juin 2012	4,83	51 712	51 688	51 680	51 645	51 633
Juin 2012	4,03	66 542	66 506	66 489	66 429	66 410
Décembre 2012	4,58	802 641	802 904	802 987	803 235	803 321
Juin 2013	3,98	249 118	248 710	248 640	248 434	248 366
Juin 2013	3,63	407 499	406 850	406 738	406 407	406 299
Septembre 2013	3,58	155 944	155 730	155 699	155 608	155 577
Décembre 2013	2,73	301 554	300 861	300 772	300 508	300 422
Mars 2014	2,25	169 231	168 817	168 770	168 630	168 584
Juin 2014	3,18	190 541	190 141	190 101	189 983	189 944
Juillet 2014	3,20	62 796	62 725	62 718	62 698	62 691
Septembre 2014	2,79	231 046	230 333	230 268	230 076	230 013
Décembre 2014	2,80	50 639	50 473	50 459	50 419	50 405
Mars 2015	2,98	150 264	149 857	149 827	149 736	149 706
Juin 2015	3,20	325 637	324 501	324 423	324 190	324 115
Décembre 2015	2,49	55 755	55 497	55 482	55 435	55 421
Décembre 2015	2,78	351 028	349 378	349 278	348 985	-
Juin 2016	2,80	351 108	349 649	349 572	-	-
Juin 2016	2,81	395 984	397 966	398 074	-	-
Décembre 2016	1,89	315 014	313 526	313 458	-	-
Décembre 2016	1,88 %	50 152 \$	50 532	-	-	-
			4 726 644	4 675 435	3 663 845	3 314 317
Ajustement net de la juste valeur ^[1]			52 166	43 902	(8 783)	-
			4 778 810	4 719 337	3 655 062	3 314 317
Dette liée aux conduits à vendeurs multiples						
Jusqu'en juin 2012	1,60 % ^[2]		19 744	41 510	131 274	172 317
			4 798 554 \$	4 760 847 \$	3 786 336 \$	3 486 634 \$

[1] La valeur comptable de la dette liée aux activités de titrisation reflète l'incidence des couvertures de taux d'intérêt dans une relation de couverture efficace.

[2] Le taux d'intérêt sur la dette liée aux conduits à vendeurs multiples est fondé sur le coût de financement des conduits et correspond au taux actuel du papier commercial adossé à des actifs, majoré des frais de programme connexes.

9. Capital-actions

Actions ordinaires

La variation et le nombre d'actions ordinaires en circulation de même que les montants connexes se présentent comme suit.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					
	31 JANVIER 2012		31 OCTOBRE 2011		31 JANVIER 2011	
	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D'ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires						
En circulation						
au début de la période	23 925 037	259 492 \$	23 925 037	259 492 \$	23 920 962	259 363 \$
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	-	-	-	-	800	25
Total des actions ordinaires	23 925 037	259 492 \$	23 925 037	259 492 \$	23 921 762	259 388 \$

9. Capital-actions [suite]

Actions privilégiées

Le nombre d'actions privilégiées en circulation et leurs montants étaient comme suit.

Émises et en circulation au 1^{er} novembre 2010, au 31 janvier 2011, au 31 octobre 2011 et au 31 janvier 2012

	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A		
Série 9	4 000 000	100 000 \$
Série 10	4 400 000	110 000
Total des actions privilégiées	8 400 000	210 000 \$

Le 17 novembre 2010, la Banque a renoncé irrévocablement à son droit de conversion de ses actions privilégiées de catégorie A en actions ordinaires.

Gestion des fonds propres

Les fonds propres doivent respecter des exigences réglementaires minimales, telles qu'elles sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), et des règles internes de suffisance des fonds propres.

Les exigences réglementaires énoncées dans les lignes directrices du BSIF exigent que les banques maintiennent un ratio de fonds propres de catégorie 1 d'au moins 7 % et un ratio total des fonds propres d'au moins 10 %. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour le risque de crédit et a choisi d'utiliser la méthode standard pour prendre en compte le risque opérationnel. En outre, les banques canadiennes doivent faire en sorte que leur ratio actifs/fonds propres, qui est calculé en divisant le montant brut de l'actif ajusté par le total des fonds propres, n'excède pas le niveau maximal prescrit par le BSIF. La Banque a satisfait à ces exigences tout au long des trimestres clos le 31 janvier 2012, le 31 octobre 2011 et le 31 janvier 2011.

Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU 31 JANVIER 2012	AU 31 OCTOBRE ^[1] 2011	AU 31 JANVIER ^[1] 2011
Fonds propres de catégorie 1			
Actions ordinaires	259 492 \$	259 492 \$	259 388 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	227	227	227
Résultats non distribués	700 037	818 207	762 966
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	210 000	210 000	210 000
Goodwill	(64 077)	(53 790)	(53 790)
Déductions relatives à la titrisation et autres	(17 990)	(16 911)	(18 560)
	1 087 689	1 217 225	1 160 231
Ajustement au titre de la transition à la base d'évaluation selon les IFRS	108 773	-	-
Total - fonds propres de catégorie 1	1 196 462	1 217 225	1 160 231
Fonds propres de catégorie 2			
Dette subordonnée	242 987	242 512	241 075
Provisions cumulatives collectives	79 918	73 602	73 250
Déductions relatives à la titrisation et autres	(15 029)	(16 499)	(15 599)
Total - fonds propres de catégorie 2	307 876	299 615	298 726
Total - fonds propres réglementaires	1 504 338 \$	1 516 840 \$	1 458 957 \$

[1] Les montants sont présentés selon les anciens PCGR du Canada comme déposés auprès du BSIF.

La Banque a choisi d'étaler l'incidence de la conversion aux IFRS dans les résultats non distribués.

10. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée au cours du premier trimestre de 2012. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 31 JANVIER 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JANVIER 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions				
En cours à la fin de la période	50 000	50 000	53 275	54 075
Exercibles à la fin de la période	50 000	50 000	53 275	41 575

Régime d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre de 2012, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,8 million \$ ont été converties en 41 422 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 25 703 unités d'actions restreintes supplémentaires dont les droits seront acquis en décembre 2013.

Au cours du premier trimestre de 2012, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 0,9 million \$ ont été converties en 20 952 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre de 2012, en vertu du régime d'unités d'actions de performance révisé, la Banque a attribué 85 268 unités d'actions de performance évaluées à 43,84 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis après trois ans et si certains objectifs financiers sont atteints.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Charge liée aux régimes de rémunération à base d'actions	752 \$	2 719 \$	6 223 \$
Effet des opérations de couverture	(397)	(2 684)	(6 998)
Total	355 \$	35 \$	(775) \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie au 31 janvier 2012 était de 18,2 millions \$ (19,1 millions \$ au 31 octobre 2011, 22,0 millions \$ au 31 janvier 2011 et 17,4 millions \$ au 1^{er} novembre 2010).

11. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat global

Autres éléments du résultat global

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES								
	31 JANVIER 2012			31 OCTOBRE 2011			31 JANVIER 2011		
	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
Profits nets latents (pertes nettes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(2 038) \$	555 \$	(1 483) \$	(4 878) \$	904 \$	(3 974) \$	(9 194) \$	2 255 \$	(6 939) \$
Reclassement au résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(440)	119	(321)	(861)	244	(617)	(1 912)	197	(1 715)
	(2 478)	674	(1 804)	(5 739)	1 148	(4 591)	(11 106)	2 452	(8 654)
Variation de valeur nette des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(10 320)	2 756	(7 564)	28 714	(7 200)	21 514	(17 426)	4 961	(12 465)
Autres éléments du résultat global	(12 798) \$	3 430 \$	(9 368) \$	22 975 \$	(6 052) \$	16 923 \$	(28 532) \$	7 413 \$	(21 119) \$

Cumul des autres éléments du résultat global (déduction faite des impôts sur le résultat)

	VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL
Solde au 31 octobre 2011	22 217 \$	43 373 \$	65 590 \$
Variation au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012	(1 804)	(7 564)	(9 368)
Solde au 31 janvier 2012	20 413 \$	35 809 \$	56 222 \$
Solde au 1 ^{er} novembre 2010	37 071 \$	19 308 \$	56 379 \$
Variation au cours du trimestre clos le 31 janvier 2011	(8 654)	(12 465)	(21 119)
Solde au 31 janvier 2011	28 417	6 843	35 260
Variation au cours du trimestre clos le 30 avril 2011	(1 527)	(4 004)	(5 531)
Variation au cours du trimestre clos le 31 juillet 2011	(82)	19 020	18 938
Variation au cours du trimestre clos le 31 octobre 2011	(4 591)	21 514	16 923
Solde au 31 octobre 2011	22 217 \$	43 373 \$	65 590 \$

12. Information additionnelle sur les instruments financiers

Dérivés

Le tableau suivant présente la juste valeur des contrats dérivés désignés comme instruments de couverture.

	AU 31 JANVIER 2012	AU 31 OCTOBRE 2011	AU 31 JANVIER 2011	AU 1 ^{ER} NOVEMBRE 2010
Couverture de flux de trésorerie	29 541 \$	33 312 \$	(5 682) \$	16 464 \$
Couverture de juste valeur	48 041	41 068	(7 022)	17 506
	77 582 \$	74 380 \$	(12 704) \$	33 970 \$

Tranches inefficaces des relations de couverture

Le tableau suivant présente les tranches inefficaces des relations de couverture comptabilisées dans l'état des résultats consolidé :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2012	31 OCTOBRE 2011	31 JANVIER 2011
Couverture de flux de trésorerie	150 \$	(708) \$	591 \$
Couverture de juste valeur	(364)	408	204
	(214) \$	(300) \$	795 \$

Autres informations concernant les relations de couverture

Le solde restant du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie sera transféré dans le résultat net au cours des 7 prochains exercices.

13. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les quatre secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et Commercial, B2B Trust, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

Le secteur Particuliers et PME-Québec offre une gamme complète produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'intermédiaire de son réseau de distribution direct comprenant les succursales, les réseaux électroniques, le centre d'appels et le réseau de banquiers mobiles. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance et les services de fiducie. De plus, il offre une vaste gamme de services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial offre du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et au Québec, de même que des opérations de change et des services internationaux.

Le secteur B2B Trust fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Un cinquième secteur, le secteur «Autres», comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

13. Information sectorielle [suite]

Toutes les opérations intersectorielles sont menées dans des conditions de concurrence normale, les revenus et les coûts intersectoriels étant éliminés dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2012

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	78 725 \$	22 212 \$	30 964 \$	509 \$	(1 781) \$	130 629 \$
Autres revenus	31 803	8 006	8 143	14 146	1 017	63 115
Revenu total	110 528	30 218	39 107	14 655	(764)	193 744
Provisions pour pertes sur prêts	6 216	2 851	933	-	-	10 000
Frais autres que d'intérêt	91 260	7 756	23 422	12 160	5 762	140 360
Frais liés à une acquisition et autres ^[1]	-	-	2 660	-	-	2 660
Résultat avant impôts sur le résultat	13 052	19 611	12 092	2 495	(6 526)	40 724
Impôts sur le résultat (recouvrement)	2 631	5 305	3 221	620	(2 015)	9 762
Résultat net	10 421 \$	14 306 \$	8 871 \$	1 875 \$	(4 511) \$	30 962 \$
Actif moyen ^[2]	13 302 967 \$	3 310 962 \$	6 009 674 \$	2 683 211 \$	4 398 536 \$	29 705 350 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC.	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	80 112 \$	22 105 \$	30 475 \$	1 093 \$	(7 394) \$	126 391 \$
Autres revenus	33 090	8 956	1 913	9 296	2 776	56 031
Revenu total	113 202	31 061	32 388	10 389	(4 618)	182 422
Provisions pour pertes sur prêts	6 082	3 982	2 935	-	-	12 999
Frais autres que d'intérêt	91 352	8 293	15 927	10 246	2 328	128 146
Frais liés à une acquisition et autres ^[1]	-	-	1 349	-	7 657	9 006
Résultat avant impôts sur le résultat	15 768	18 786	12 177	143	(14 603)	32 271
Impôts sur le résultat (recouvrement)	3 174	5 378	3 446	12	(6 448)	5 562
Résultat net	12 594 \$	13 408 \$	8 731 \$	131 \$	(8 155) \$	26 709 \$
Actif moyen ^[2]	13 076 132 \$	3 175 730 \$	5 544 664 \$	2 563 752 \$	4 153 369 \$	28 513 647 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2011

	PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC	IMMOBILIER ET COMMERCIAL	B2B TRUST	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	80 448 \$	23 095 \$	28 812 \$	772 \$	(6 524) \$	126 603 \$
Autres revenus	33 342	8 094	2 525	15 469	822	60 252
Revenu total	113 790	31 189	31 337	16 241	(5 702)	186 855
Provisions pour pertes sur prêts	7 684	3 377	396	-	-	11 457
Frais autres que d'intérêt	89 959	7 359	15 902	12 495	1 362	127 077
Résultat avant impôts sur le résultat	16 147	20 453	15 039	3 746	(7 064)	48 321
Impôts sur le résultat (recouvrement)	3 113	5 855	4 262	1 024	(2 853)	11 401
Résultat net	13 034 \$	14 598 \$	10 777 \$	2 722 \$	(4 211) \$	36 920 \$
Actif moyen ^[2]	12 366 677 \$	3 000 121 \$	5 316 881 \$	2 320 078 \$	4 070 051 \$	27 073 808 \$

[1] Frais liés à l'acquisition récente des Sociétés MRS.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

14. Regroupement d'entreprises

Le 16 novembre 2011, la Banque a acquis 100% des actions à droit de vote des sociétés MRS¹. Les sociétés MRS, qui faisaient auparavant partie de la Corporation financière Mackenzie, offrent des services de fiducie et d'administration à des sociétés de courtage, à des conseillers et à des investisseurs au Canada. La Banque a acquis les sociétés MRS afin de les regrouper avec B2B Trust dans le but d'offrir un meilleur éventail de produits et services destinés à la communauté des conseillers financiers canadiens, et de diversifier davantage ses sources de revenus.

Les états financiers comprennent les résultats des sociétés MRS pour la période de 77 jours à partir de la date de l'acquisition. Depuis la date de l'acquisition, les sociétés MRS ont contribué environ 8,3 millions \$ au revenu total et 0,9 million \$ au résultat net de la Banque. Si la Banque avait conclu l'acquisition le 1^{er} novembre 2011, les sociétés MRS auraient contribué à hauteur d'environ 9,9 millions \$ au revenu total et de 1,1 million \$ au résultat net de la Banque.

La juste valeur préliminaire des actifs et des passifs identifiables des sociétés MRS, au 16 novembre 2011, se présentait comme suit :

	JUSTE VALEUR COMPTABILISÉE AU MOMENT DE L'ACQUISITION
ACTIF	
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	426 654 \$
Valeurs mobilières	145 567
Prêts	333 073
Immobilisations corporelles	262
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	23 028
Autres actifs	15 034
	943 618
PASSIF	
Dépôts	725 540
Autres passifs	34 238
Dettes subordonnées	20 000
	779 778
Total des actifs nets identifiables à la juste valeur	163 840
Goodwill découlant de l'acquisition	34 853
Contrepartie au titre de l'acquisition transférée	198 693 \$

¹ Les sociétés MRS incluent : M.R.S. inc., Compagnie de Fiducie M.R.S., Services Valeurs Mobilières M.R.S. inc. et Corporation de Correspondants M.R.S.

14. Regroupement d'entreprises [suite]

La répartition du prix d'acquisition des sociétés MRS pourrait être peaufinée lorsque la Banque aura terminé l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

La juste valeur des prêts est estimée à 333,1 millions \$. La valeur brute des prêts s'élève à 335,3 millions \$. La Banque prévoit recouvrir essentiellement la totalité des montants, à l'exception de pertes sur prêts prévues d'environ 3,2 millions \$.

Le goodwill comptabilisé ci-dessus est attribué aux synergies attendues et aux autres avantages découlant du regroupement des actifs et des activités des sociétés MRS avec ceux de B2B Trust. Les sociétés MRS font partie du secteur B2B Trust, et le goodwill associé à cette transaction a été attribué à ce secteur. Aucune tranche du goodwill comptabilisé ne devrait être déductible aux fins des impôts sur le résultat.

En raison du goodwill additionnel découlant de l'acquisition des sociétés MRS, le solde consolidé du goodwill de la Banque a augmenté, pour passer de 29,2 millions \$ au 31 octobre 2011 à 64,1 millions \$ au 31 janvier 2012.

Parallèlement à l'acquisition des sociétés MRS, la Banque et Placements Mackenzie ont également conclu une entente de distribution d'une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie. Selon l'entente, la Banque, en tant que distributeur principal, a commencé à distribuer une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie en janvier 2012. Les revenus tirés de la vente des fonds communs de placement Mackenzie sont comptabilisés dans les autres revenus.

15. Événements postérieurs à la date de clôture

Dividendes déclarés

Le 22 février 2012, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2012.

Au cours de sa réunion tenue le 7 mars 2012, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,45 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2012 aux actionnaires inscrits en date du 2 avril 2012.

Émission de capital

Le 2 février 2012, la Banque a clôturé l'émission de 1 325 100 actions ordinaires, pour un produit net de 60,5 millions \$ afin de conserver des ratios de capital solides et de gérer le capital de manière prudente.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Téléphone : (514) 284-4500,
poste 5996
Télécopieur : (514) 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle :

Région de Montréal :
(514) 252-1846
Sans frais : 1 800 252-1846
Site Web :
www.banquelaurentienne.ca
Télex : 145069

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8
Téléphone : 1 800 564-6253
(sans frais au Canada et
aux États Unis)
ou (514) 982-7555
(accès direct international)

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes
peuvent communiquer avec
le secteur des Relations avec
les investisseurs situé au
siège social en téléphonant
au (514) 284-4500,
poste 7511.

Médias

Les journalistes peuvent
communiquer avec le secteur
des Affaires publiques et
communications situé au
siège social en téléphonant
au (514) 284-4500,
poste 7511.

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
14^e étage
Montréal (Québec) H3A 3K3
(514) 284-7192
1 800 473-4782

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de
communiquer tout
changement d'adresse à
l'agent des transferts de la
Banque. Pour toute autre
demande ou question,
veuillez communiquer avec le
Secrétariat situé au siège
social ou téléphoner au
(514) 284-4500, poste 7545.

Inscription boursière et dates de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	SYMBOLE BOURSIER CODE CUSIP	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6LB	Premiers jours ouvrables de : janvier avril juillet octobre	1 ^{er} février 1 ^{er} mai 1 ^{er} août 1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 9	5195D 87 4 LB.PR.D	**	15 mars
Série 10	5195D 86 6 LB.PR.E	**	15 juin 15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.